

ÉTUDES

LES MIGRANTS UNE FORCE ÉCONOMIQUE ?

Attachement et intérêt

Par Driss Ksikes & Taoufiq Benkaraach

Entrepreneurs transnationaux

Par Zoubir Chattou

Espagne : Entre intégration et chômage

Par Bernabé Lopez Garcia

Italie : Au-delà du commerce ambulant

Par Adelina Miranda

L'emprunteur du tremplin associatif

Par Fadma Aït Mous

Belgique : Entre discriminations et opportunités

Par Andréa Réa

Le promu par la politique

Par Maud Brasseur

Pays Bas : Entre chômeurs et entrepreneurs

Par Nadia Bouras

Les discrètes économies de la mobilité

Par Michel Péraldi

Histoire d'une disparition

Par Hocine Tandjaoui

A quoi tient l'intérêt grandissant qu'accordent les Marocains à leur diaspora ? Au nombre de migrants (3 292 599, selon les statistiques de 2007), qui renseigne autant sur la densité des liens qu'ils peuvent entretenir que sur le volume des attentes que cela engendre ? A leur statut, socialement enviable pour certains, et riche et complexe aux yeux d'autres ? A leur apport financier, assez pesant économiquement (57 milliards de dirhams), sur lequel bien des légendes se colportent ? Pour essayer d'y voir plus clair et surtout de comprendre le migrant en tant qu'acteur économique, La Revue Economica propose, dans ce dossier, une approche en trois étapes. Le premier comprend l'exploitation et l'analyse de données

réseaux favorisant son intégration ailleurs et à repenser les logiques d'attraction à l'œuvre aujourd'hui. Enfin, le troisième étage, occupé principalement par des portraits disparates, permet d'étayer les données brutes réunies par ailleurs, à travers des parcours individuels.

Il ressort de toutes ces approches cumulées que le migrant est plus mobile qu'on ne le croit, plus politique qu'on ne l'imagine, et plus entreprenant que ne laisse croire l'entrepreneuriat au Maroc. Il en ressort aussi que le profil du migrant économique marocain, lourdement marqué par le chômage, la faible intégration économique des femmes et la lente progression dans l'échelle sociale, est encore en-deçà de celui des autres populations des pays

LES MIGRANTS : UNE FORCE ÉCONOMIQUE ?

Driss Ksikes,
Cesem - HEM

recueillies à la suite d'une étude effectuée via le site Yabiladi, auprès d'un millier de migrants, sur leur attachement aux pays d'accueil et d'origine, leurs liens économiques avec les deux et leurs satisfactions, attentes et frustrations vis-à-vis du Maroc. Cela permet d'aller au-delà des stéréotypes relatifs à leurs transferts d'argent et à leur volonté supposée d'investir au bled.

Le deuxième étage met en évidence la particularité de leurs statuts et mutations économiques, pays par pays. Ce diagnostic, effectué à l'occasion de séminaires organisés durant l'année 2009*, nous aide essentiellement à appréhender les réalités du migrant commerçant et entrepreneur, à relativiser l'image du migrant solidaire, à comprendre les

d'accueil. Paradoxalement, comme le montre l'étude effectuée à cet effet, il s'avère qu'une «creative class» marocaine existe bel et bien et que ses attentes sont loin d'être satisfaites par les autorités marocaines. Autant dire que le mythe du retour, seuls certains politiques y croient. Les migrants, eux, pratiquent allègrement le va-et-vient. Investissent-ils au demeurant ? Très peu. La moitié des migrants sondés disent y songer. Mais de là à passer l'acte, il faudrait, selon la grande majorité, un sacré coup de pied dans la fourmilière.

* Le cycle de séminaire sur «Le migrant, acteur économique» est organisé conjointement par le Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM) et le Centre Jacques Berque (CJB), en partenariat avec le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) et avec le soutien de la Banque Centrale Populaire (BCP)

ATTACHEMENT ET INTÉRÊT

LE QUESTIONNAIRE QUE NOUS AVONS ÉLABORÉ, OBJET DE L'ÉTUDE CI-APRÈS, A ÉTÉ REMPLI SUR LE NET PAR 754 MIGRANTS MAROCAINS. MAJORITAIREMENT FRANCOPHONES, CULTIVÉS ET INTÉGRÉS ÉCONOMIQUEMENT, ILS PARTICIPENT BIEN D'UNE « CREATIVE CLASS », POTENTIELLEMENT EN MESURE D'ÊTRE PORTEUSE DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS SON PAYS D'ORIGINE...

Par Driss Ksikes
Cesem - HEM
Taoufiq Benkaraache
Economiste et statisticien,
Université Hassan II - Mohammedia

Ont également collaboré à cette étude : Lætitia Grotti, journaliste CESEM, Hassan Sayarh, statisticien, HEM, Michel Peraldi, sociologue CJB et Mohamed Ezzouak, ingénieur Web stratégie

Dire que le migrant est un acteur économique est une tautologie. Le départ de toutes les premières générations de Marocains, à toutes les époques, a été essentiellement motivé par une quête du mieux-vivre. Certes, les générations suivantes, nées sur place, ne se sont pas majoritairement frayé un chemin soyeux dans les économies des pays d'accueil. Et pour cause, les populations d'origine marocaine enregistrent en Europe, au sein des sociétés où elles sont censées s'intégrer, l'un des taux d'échec scolaire et de chômage les plus élevés¹. Or, par un effet de résilience ou de résistance, ces mêmes immigrés marocains affichent une triple tendance socioéconomique. La première est celle d'une grande propension au commerce, capital perpétué, diversifié et, sophistiqué² à certains endroits. La deuxième



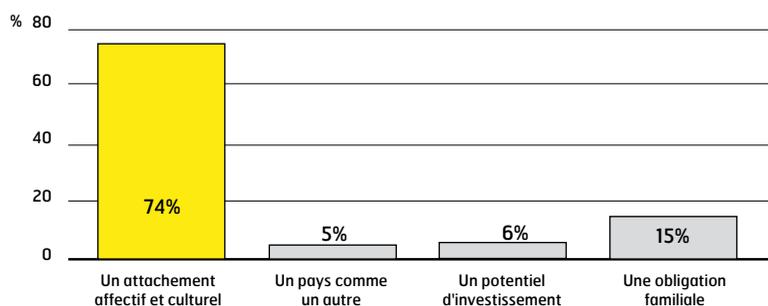
tendance concerne la montée de la figure de l'entrepreneur, de plus en plus transnational³ (lire aussi p. 97). Et la troisième concerne la densification du réseau de diplômés universitaires, nés sur place, ou ayant décidé d'y rester après coup.

Aux Pays-Bas, par exemple, note Mohamed Baba qui dirige à Amsterdam la société Mexit, spécialisée dans l'interculturel et l'intégration, «cette tendance à la haute qualification a fait passer le taux de chômage des Marocco-néerlandais de 17,3% en 2003 à 10,2% en 2008»⁴. A Londres, nouvelle destination d'émigrés fort diplômés, «la proportion de Marocains classe A (principalement embauchés à la City) est quasi équivalente à celle des Londoniens établis», nous apprend la sociologue spécialiste de migration, Meriem Charti⁵. De prime abord, on dirait que plus on se dirige vers le nord de l'Europe, plus la figure du migrant s'épanouit et s'affranchit du stéréotype du migrant ouvrier ou débrouillard.

FAIBLE CONNAISSANCE DES PRATIQUES ET ATTENTES DES MIGRANTS

L'une des conséquences directes de cette évolution économique des quelque 3,3 millions de MRE⁶ est que leurs transferts en devises représentent aujourd'hui 9% du PIB et s'élèvent, selon les derniers chiffres de l'année, à 57 milliards de dirhams⁷. Notons qu'en terme de volume, la Grande Bretagne, même si elle ne compte que quelque 50 000 immigrés d'origine marocaine⁸ (à peine 1,5% de la communauté marocaine à l'étranger), majoritairement installés autour de Londres, contribue à hauteur de 4% des montants transférés avec un montant de 2,5

G1 PERCEPTION GLOBALE DU MAROC

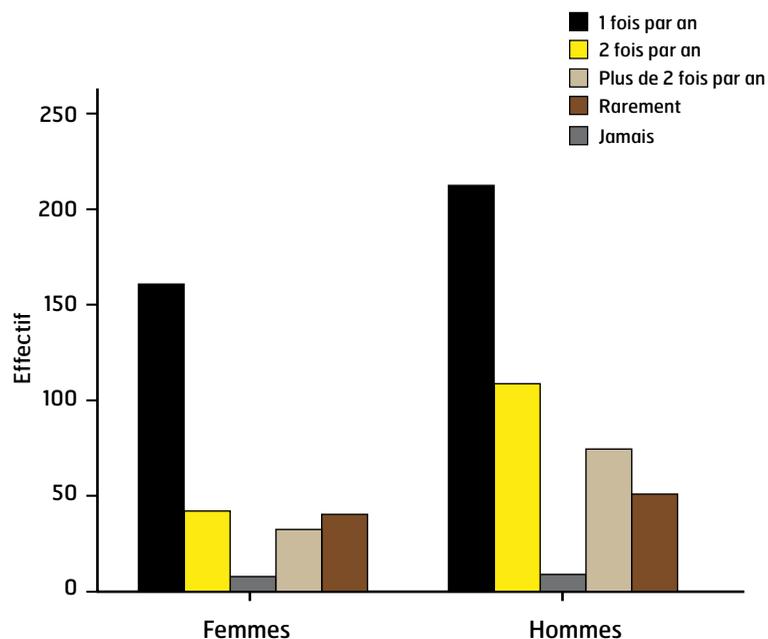


milliards de dirhams⁹. Tout cela montre, a priori, l'importance économique grandissante des migrants «new age», acteurs économiques modernes s'il en est.

Les enquêtes de terrain montrent, hélas, qu'il ne suffit pas d'afficher des chiffres aussi déterminants pour

la balance des paiements, pour en déduire que le migrant joue un rôle économique majeur dans son pays d'origine. D'abord, parce qu'il suffit de regarder de plus près l'usage de ces transferts pour se rendre compte qu'ils servent à hauteur de 71% à entretenir la vie courante des familles restées au bercaïl¹⁰. Certes,

G2 FRÉQUENCE DES VISITES AU MAROC PAR SEXE

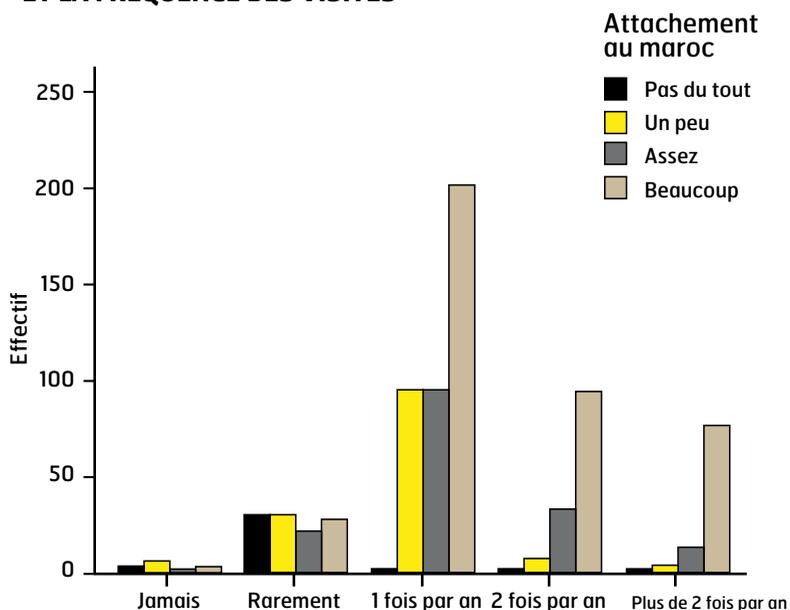


les économistes diraient que ces 40,4 milliards de dirhams finissent par booster la consommation des ménages, donc la demande intérieure. De façon moins optimiste, nous dirons que beaucoup d'argent transite par des circuits ménagers, informels (pas forcément criminels) sans être nécessairement réinjectés dans les circuits de production économique.

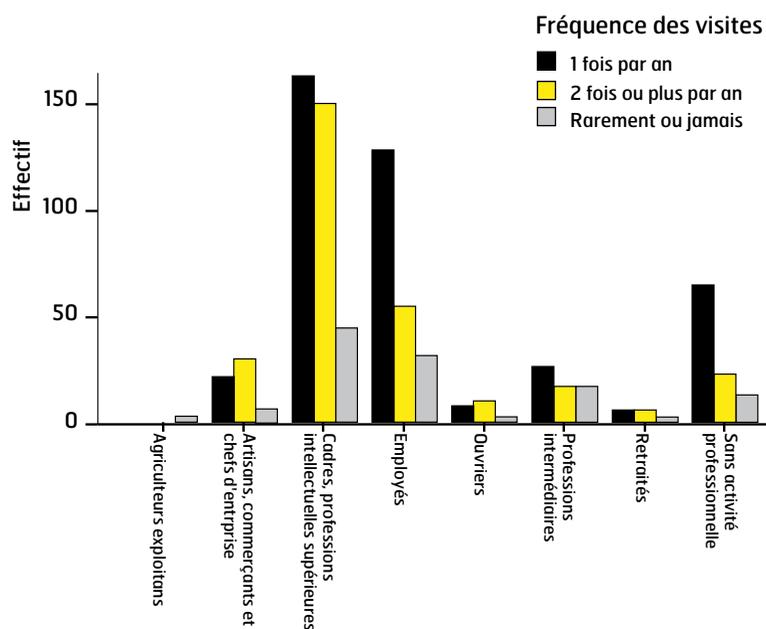
Pour y voir plus clair, il est important à ce niveau de procéder à quelques comparaisons. Selon une enquête menée en France sur les remittances en 2006¹¹, le soutien aux dépenses courantes des familles restées au bercaïl est une constante et le taux au Maroc est quasiment le même que celui de la Turquie (71,9%) et de la Tunisie (73,6%) par exemple. Il n'en demeure pas moins que dans ces pays et même en Afrique subsaharienne, les transferts servent plus souvent à «régler les études, financer une entreprise ou placer de l'argent». Voilà qui explique pourquoi «le migrant marocain –tout comme son homologue algérien- tend à transférer significativement moins que ses homologues méditerranéens et africains»¹². Alors, dire au Maroc que l'ensemble de ces remittances sont une preuve d'attachement à la «mère patrie», serait aller trop vite en besogne. Parce qu'en gros, les travailleurs mobiles sont certes source de devises pour leur pays d'origine, mais sont beaucoup plus source de croissance pour les pays d'accueil. Les Mexicains en ont déjà pris conscience par rapport aux Etats-Unis et agissent en conséquence, demandant un retour sur «investissement humain».

Au Maghreb, préviennent la Banque mondiale et la Commission européenne, «les tendances démographiques à l'horizon 2050 montrent que le vieillissement de l'Europe fera vider davantage [nos]

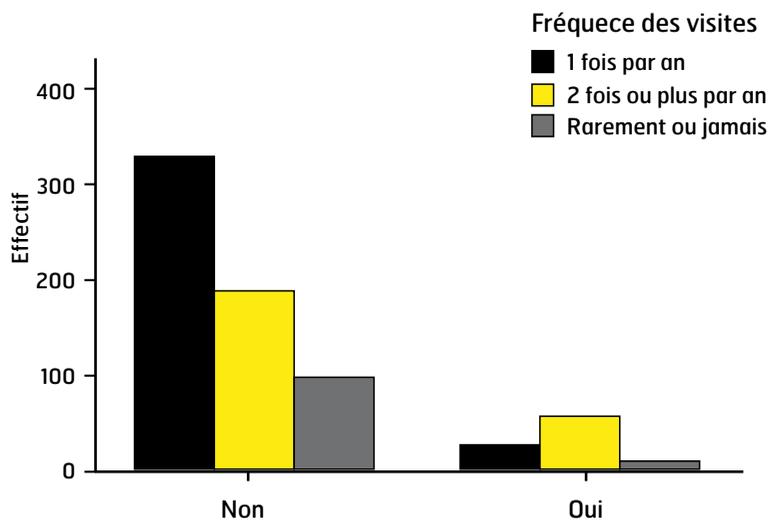
G4 LIEN ENTRE L'ATTACHEMENT AU MAROC ET LA FRÉQUENCE DES VISITES



G3 LIEN ENTRE FRÉQUENCE DES VISITES ET CSP



G5 LIEN ENTRE FRÉQUENCE DES VISITES ET PROJETS ÉCONOMIQUES EN COURS AU MAROC



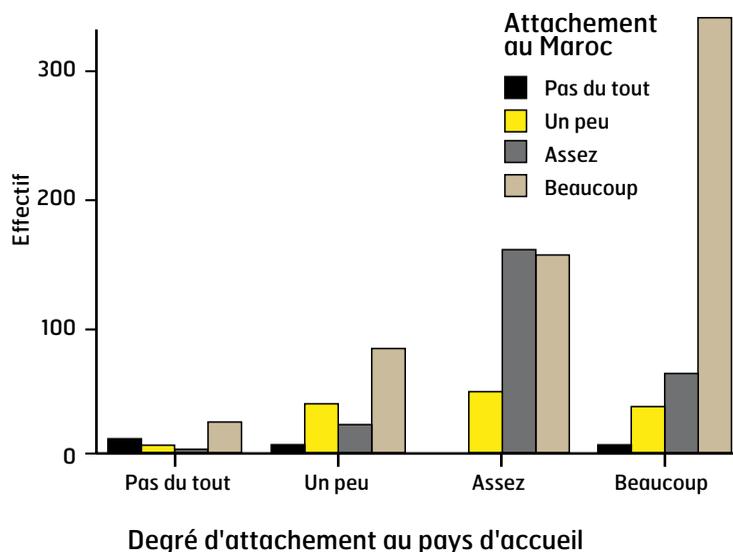
Développement d'un projet économique au Maroc

perspective bute sur les défaillances administratives, judiciaires et politiques marocaines que 65% des sondés dans ladite enquête considèrent comme rédhibitoires.

Malgré ces appréciations disparates, glanées ici et là, la connaissance des pratiques, des ambitions, des attentes, des désirs et des comportements du migrant demeure très faible. Et faute de données précises sur la participation économique des migrants marocains, il demeure difficile de cerner leur réel apport et leurs vraies motivations. D'où l'intérêt de la présente étude (lire Méthode et échantillon, lire ci-contre) qui aborde, à partir d'une position distanciée, neutre, les liens économiques des migrants avec «ici» et «là-bas». Question nodale: représentant 10% de la population sédentaire, constituent-ils une réelle force économique pour le Maroc ?

pays de leurs compétences»¹³. Certes, la mobilité croissante des savoirs et des entreprises, sous l'impulsion de la mondialisation, donne de plus en plus de légitimité au discours sur les «binationaux». Mais forcer le trait et croire que ces immigrés fortunés reviendraient au bercaïl pour s'y installer ou au moins se tourneraient davantage vers lui pour booster son économie, n'est pas gagné d'avance. Ce scepticisme se justifie doublement: par le taux de transferts allant à l'investissement (seulement 7,7%¹⁴) et par les résultats de l'unique enquête menée au sujet du retour éventuel des MRE. Elle nous apprend que la plupart des revenants potentiels sont à la recherche d'emploi et que «plus la personne est hautement diplômée et bien rémunérée, moins elle est prédisposée à revenir»¹⁵. Enfin, cette

G6 LIEN ENTRE ATTACHEMENT AU PAYS D'ORIGINE ET AU PAYS D'ACCUEIL



Degré d'attachement au pays d'accueil

Méthode réfléchie et échantillon aléatoire

Afin de comprendre les intérêts, attentes et formes d'attachement des MRE, nous avons choisi d'appréhender le migrant dans sa mobilité, sa trans ou bi-nationalité, sans le fixer quelque part, ni hiérarchiser ses appartenances. De la même façon, nous avons opté pour une forme d'anonymat afin d'éviter toutes interférences subjectives avec les répondants. Le Net s'est alors imposé à nous comme outil de sondage. Nous avons donc choisi le site Yabiladi.com comme support à cette enquête, d'autant que c'est un site communautaire et qu'il est visité par une moyenne de 55 000 internautes par jour¹. Nous avons mis en ligne un questionnaire invitant à 34 réponses fermées ou au choix, du 10 mars au 30 avril 2009, et avons finalement récolté 754 réponses valides.

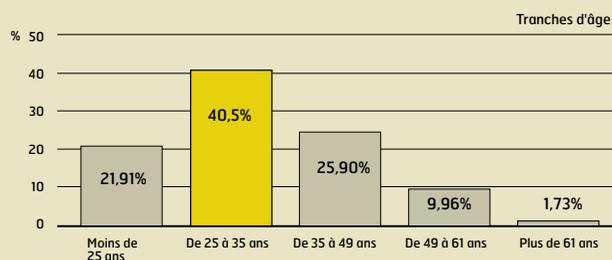
Il ressort de l'échantillon, aléatoire, disponible sur ce support interactif, un ensemble de caractéristiques, que nous avons plus ou moins préfigurées. Notons d'abord –et on s'y attendait, vu la langue en vigueur sur le site– que les répondants sont majoritairement francophones (83,6%)². Notons aussi, en termes d'âge, que la moyenne d'âge des répondants se situe à 34,3 ans, avec une forte prévalence de la frange allant de 29 à 40 ans. Certes, le taux de répondants précoces (moins de 25 ans) est assez important (21,9%), mais ce qui compte le plus est que 66,4% des sondés ont entre 25 et 49 ans (voir graphe 1). Le tout cumulé veut dire que la grande majorité appartient, soit à la deuxième génération, puisque 33,7% sont nés sur place, soit à une population d'émigrés récents, brain drainés, attirés par l'emploi ou les études –38,3% cumulés– (voir graphe 2). Une chose est sûre, leurs parents sont nés dans plus de 95% des cas au Maroc, ce qui nous met fatalement face à des émigrés récents.

Socialement, il est important de noter le degré de stabilité des répondants. Alors que 43,6% d'entre eux sont cadres et 26,1% employés, notons aussi que 51% sont mariés et que 88,6% sont salariés. La ventilation de l'échantillon en catégories socioprofessionnelles (voir graphe 3) nous permet d'ailleurs de percevoir à quoi correspond économiquement la dominance des trentenaires et quadras.

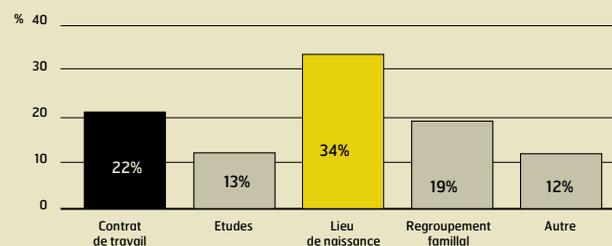
1 Selon les chiffres fournis automatiquement par le webmaster de Web stratégie

2 Cela correspond en détail à 540 répondants de France (71,6%), 60 de Belgique (8%) et 30 de suisse (4%)

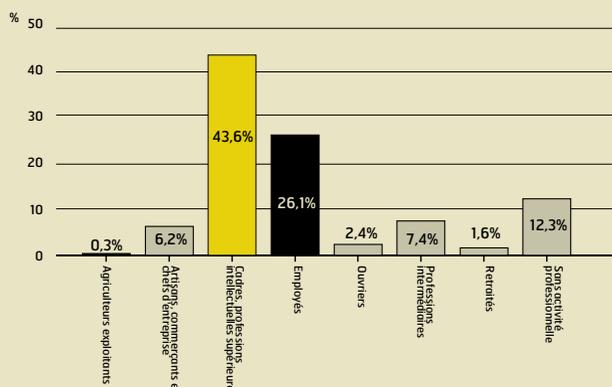
G1 TRANCHES D'ÂGE DE LA POPULATION ENQUÊTÉE



G2 RAISONS DE RÉSIDENCE DANS LE PAYS D'ACCUEIL



G3 LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DE L'ÉCHANTILLON



ATTACHEMENT AU PAYS D'ORIGINE

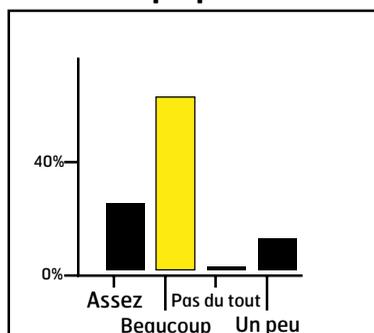
Le présupposé socio-psychologique, sous-tendant la question relative à l'attachement au pays d'origine est le suivant : plus le migrant est affectivement lié à son pays d'origine, en l'occurrence le Maroc, plus il serait enclin à (s') y investir. Ce n'est pas dit. Pour plusieurs raisons : les 60,6% qui se disent «très» attachés au Maroc le font sur un mode déclaratif (comme une déclaration d'amour qui n'engage à rien) ; ensuite 51% d'entre eux, quoique fortement attachés au pays, s'y rendent au mieux «une fois par an» (vraisemblablement pour les vacances de famille) et 34,9% y vont à deux reprises ou plus (pour écourter le sentiment de nostalgie, voire plus si affinités).

Est-ce un attachement à la famille ou au pays ? Lorsqu'on voit que 82% de ceux et celles qui se disent «beaucoup» ou «assez» attachés au pays le sont car de père et/ou de mère marocain(e), on est tenté de privilégier la thèse « tribale », mais lorsqu'on lit par ailleurs que seuls 15,3% des sondés lient leur attachement à une obligation familiale, le propos nous paraît plus nuancé. La preuve, 78% d'entre eux optent pour l'option, vague et subjective, «attachement culturel et affectif» (voir graphe 1).

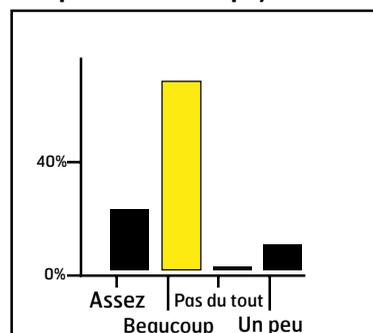
N'allez pas croire que ce soit une affaire de genre : il n'y a visiblement aucune corrélation entre le sexe et le degré d'attachement¹⁶. Bien au contraire, les hommes se déclarent plus massivement attachés au Maroc et traduisent cela plus fréquemment par des visites au bled. Il est d'ailleurs fort intéressant de noter qu'au-delà de la visite annuelle, quasi rituelle, le fait

CORRÉLATION DU DEGRÉ D'ATTACHEMENT AU MAROC G7 AVEC LA PROPRIÉTÉ (MAROC / PAYS D'ACCUEIL)

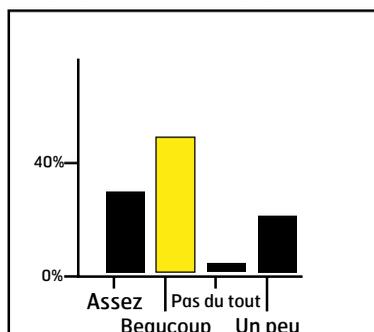
Non propriétaire



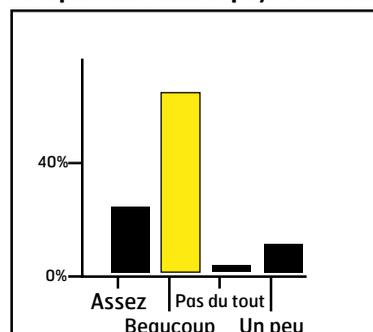
Non propriétaire au Maroc Propriétaire dans le pays d'accueil



Propriétaire au Maroc Non propriétaire dans le pays d'accueil



Propriétaire au Maroc Propriétaire dans le pays d'accueil



LIEN ENTRE PROPRIÉTÉ AU MAROC T1 ET DANS LE PAYS D'ACCUEIL

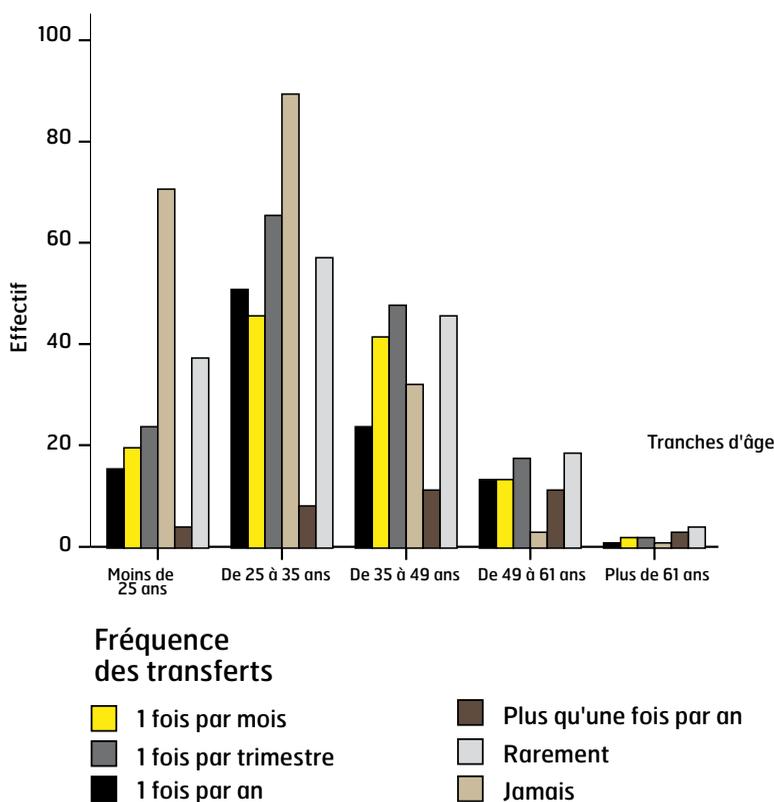
		Propriétaire dans le pays d'accueil		
		Non	Oui	Total
Propriétaire au Maroc	Non	375	129	504
	Oui	83	167	250
Total		458	296	754

de se rendre souvent au Maroc est une pratique majoritairement masculine. Alors que seules 17,6% des femmes déclarent visiter le pays d'origine deux fois ou plus par an, 40,2%

des hommes disent avoir de telles habitudes (voir graphe 2).

Cette disparité entre les deux sexes aurait, semble-t-il, plus

G9 LIEN ENTRE FRÉQUENCE DE TRANSFERTS ET TRANCHES D'ÂGE



- 1 André Réa : Séminaire sur «Le migrant, acteur économique», CESEM, 4 février 2009
- 2 Adelina Miranda : Séminaire sur «Le migrant, acteur économique», CESEM, 19 mars 2009
- 3 Pour mieux comprendre le concept, lire «Les entrepreneurs transnationaux : une forme alternative d'adaptation économique des immigrants», in M. Peraldi (dir.), La Fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes, Maisonneuve & Larose / Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 2002.
- 4 Séminaire sur «Le migrant, acteur économique», CESEM, le 21 mai 2009
- 5 Même source
- 6 Sous la direction de Bachir Hamdouch : Marocains de l'extérieur 2007, Fondation Hassan II
- 7 Office des changes
- 8 Selon les statistiques officielles rassemblées par Meriem Charti
- 9 Office des changes
- 10 Bachir Hamdouch, Séminaire international sur «Remises d'Épargnes des migrants» –OCMRE et Fondation Hassan II- Rabat, 2007
- 11 Ibid
- 12 Louis Miotti, El Mouhoub Mouhoud et Joel Oudinet ; Les déterminants des transferts des migrants : Congrès de l'AFSE (septembre 2008)
- 13 Préparer l'avenir – Perspectives démographiques de la mobilité- Banque mondiale et Commission européenne
- 14 Bachir Hamdouch, Séminaire international sur «Remises d'Épargnes des migrants» –OCMRE et Fondation Hassan II- Rabat, 2007
- 15 Enquête sur le retour au Maroc, Association Maroc entrepreneurs, 2006
- 16 Le test de corrélation statistique prouve qu'il n'y a pas de corrélation significative entre les deux variables.

T3 USAGES DES TRANSFERTS

	Effectif	Taux
Le soutien familial	399	52,9%
L'épargne	113	14,9%
L'investissement	80	10,6%
L'acquisition de biens immobiliers	114	15%

c'est que ce sont majoritairement les cadres qui multiplient les retours. Presque 50% de cette frange de sondés revient plus d'une fois par an (voir graphe 3).

La fréquence des visites au Maroc est un étalon qui nous aide à mieux apprécier le degré d'attachement. Il rend cette notion moins abstraite. Notre hypothèse est que, plus le migrant s'y rend souvent, plus le lien se raffermir. Visiblement, elle se vérifie. Si parmi ceux ou celles qui visitent le pays une fois par an, 37,2% relativisent, nient ou doutent de leur attachement au Maroc, seuls 20,1% des visiteurs récurrents (plus de deux fois par an) expriment de telles réticences (voir graphe 4). Voilà qui nous aide à ne pas réduire l'attachement à une acception romantique et à lui chercher des

des explications économiques (emploi, stabilité, intégration, etc.) qu'affectives. Mais elle autorise deux interprétations au moins. La première est que la visite annuelle, classique, est une pratique familiale, alors que les visites suivantes ont une connotation plus individuelle,

et a fortiori intéressée. La seconde est que chez les hommes, cadres, bien intégrés économiquement, stables socialement, commencent à se développer des comportements spécifiques à une diaspora mobile et en quête d'attaches autres que traditionnelles ou filiales. La preuve,



T2 LIEN ENTRE ATTACHEMENT ET PROPRIÉTÉ AU MAROC

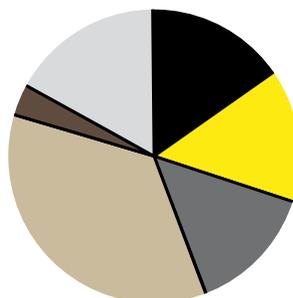
		Attachement au Maroc				
		Assez	Beaucoup	Pas du tout	Un peu	Total
Propriétaire au Maroc	Oui	128	294	11	71	504
	Non	57	163	5	25	250
		185	457	16	96	754

motifs réels et mesurables.

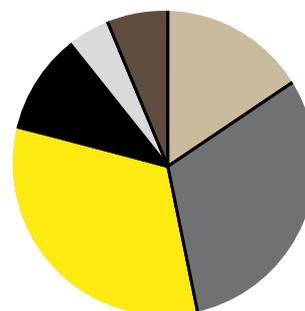
Logiquement, on serait tenté de croire que les 109 répondants (14,4%) qui se disent fort attachés au pays tout en s'y déplaçant plus de deux fois par an, y ont des affaires à gérer ou au moins des relations extra-familiales (professionnelles, vraisemblablement) à entretenir. Il suffit, pour vérifier cette hypothèse, de mesurer la corrélation entre fréquence de visites et intérêts économiques pour s'en rendre compte. Exemple : 61,8% des migrants qui disent revenir deux fois ou plus par an au bercail y développent actuellement des projets économiques (voir graphe 5). Sachant que sur l'ensemble des sondés, seuls 12% disent investir ou développer «une affaire» dans leur pays d'origine, on serait tenté de croire que la fréquence des visites a un sens économique. Ceci dit, il ne faut pas aller trop vite en besogne. Le nombre de personnes impliquées dans ce va-et-vient intéressé (60 migrants, ce qui représente 8% de l'ensemble des sondés) reste encore faible. Et même en terme d'intention, on est encore loin d'une masse critique de migrants ayant de fortes attaches économiques avec le Maroc. D'ailleurs, à la question offrant aux sondés le choix d'exprimer leur forme d'attachement au pays d'origine, seuls 6,7% déclarent y voir un potentiel d'investissement.

G8 LIEN ENTRE FRÉQUENCE DES TRANSFERTS ET PROPRIÉTÉ AU MAROC ET DANS LE PAYS D'ACCUEIL

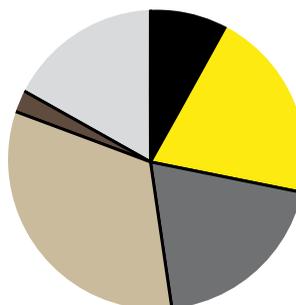
Non propriétaire



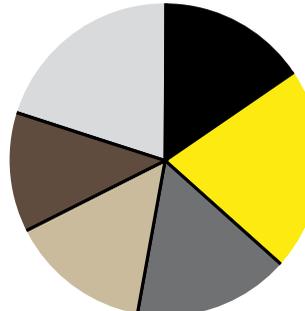
Non propriétaire au Maroc Propriétaire dans le pays d'accueil



Propriétaire au Maroc Non propriétaire dans le pays d'accueil



Propriétaire au Maroc Propriétaire dans le pays d'accueil



Fréquence des transferts

- 1 fois par an
- 1 fois par mois
- 1 fois par trimestre
- Jamais
- Plus
- Rarement

UNE «CREATIVE CLASS» MAROCAINE

Quand on apprend que 73,5% des répondants ont une formation universitaire, que 43,6% occupent des postes de cadres ou ont des fonctions intellectuelles supérieures et que 47,4% ont un revenu dépassant les 2200 euros et allant jusqu'au-delà de 5000 euros, il est clair que nous n'avons pas affaire à «l'immigré moyen» que colportent les faiseurs de stéréotypes. Il est plus question d'une «creative class» marocaine, virtuelle, fortement connectée aux hautes technologies, innovante et très probablement compétente. Plus sûr encore, c'est une classe dont les revenus augmentent proportionnellement à son âge, surtout entre 35 et 61 ans (voir graphique 4).

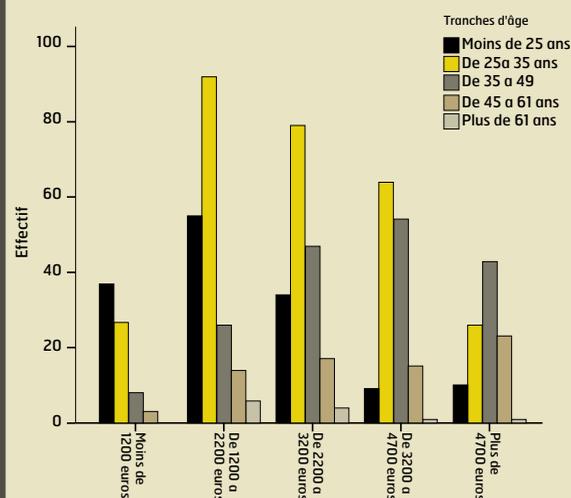
Le facteur discriminant de l'âge ne suffit pas pour déterminer le profil de cette creative class. Afin d'affiner davantage le portrait type, il est nécessaire de regarder de plus près le lien entre les revenus et les catégories socioprofessionnelles. Résultat prévisible, ce sont de loin les cadres intellectuels, suivis des employés et de professionnels d'intermédiation qui constituent les locomotives économiques de la population migratoire.

Par ailleurs, Le fait que l'échantillon soit majoritairement masculin (61,7%) nécessite qu'on l'étudie de plus près, pour mieux cerner les caractéristiques de cette supposée «creative class». Il en ressort deux données fondamentales. La première nous renseigne sur le sexe dominant parmi les 329 sondés les plus lettrés (cadres et personnes ayant des professions intellectuelles supérieures). Il se trouve que 75,6% d'entre eux sont des hommes. En revanche, la tendance s'inverse légèrement concernant les 197 employés ayant répondu au questionnaire. Alors que les femmes représentent 54,8%, les hommes ne dépassent pas les 45,2% (voir graphique 5). En notant que ces pourcentages ne sont pas si éloignés de ceux relatifs à la population migratoire en général¹, nous pouvons brosser à grands traits, à partir de cette étude et au-delà en extrapolant, le profil des migrants susceptibles d'avoir un apport économique conséquent.

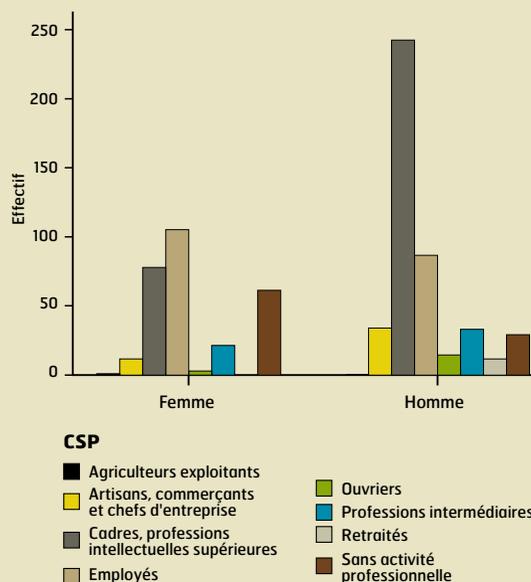
L'une des hypothèses des analystes² de la «creative class» est que sa présence dans une cité où un pays accroît les chances de celle-ci de réaliser un fort taux de croissance économique. Jusque-là, plusieurs études ont spéculé sur l'existence ou non d'une telle classe au Maroc. Visiblement, nos «bobos» existent, ils nous ont répondu –et c'est une information précieuse en soi- mais une bonne partie d'entre eux est ailleurs. D'où la frénésie que l'on ressent, de la part des institutionnels, à vouloir les attirer, les séduire ou les épater.

1 Lire pour plus de détails Marocains de l'étranger 2007 ; Ed. Observatoire de la communauté marocaine résidant à l'étranger (Fondation Hassan II)
2 Comme Richard Florida et David Brooks

G4 LIEN ENTRE TRANCHE D'ÂGE ET REVENUS



G5 L'ÉCHANTILLON PAR CSP ET PAR SEXE



SYMÉTRIE DE L'ATTACHEMENT AU MAROC ET AU PAYS D'ACCUEIL

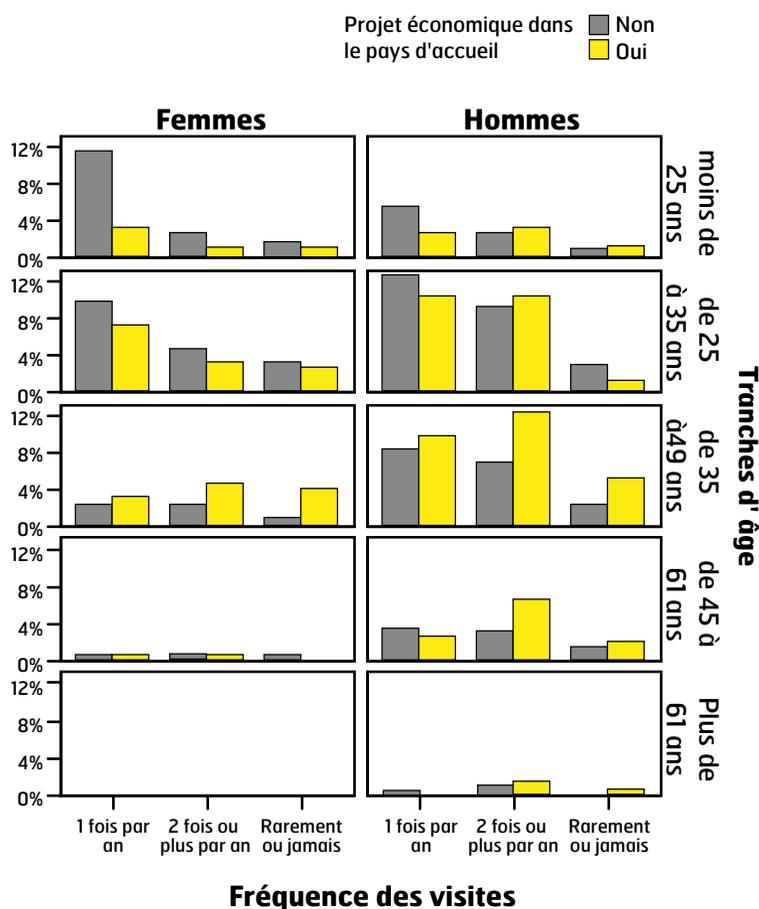
L'autre présupposé, qui mérite d'être déconstruit ou du moins démythifié, consiste à dire que le migrant est exclusivement attaché à son pays (d'origine ou d'accueil). Faux. Il est clair, nous apprend l'économiste El Mouhoub Mouhoud, que l'attachement est le deuxième critère, après la réinstallation, qui puisse nous renseigner sur le degré d'engagement économique du migrant¹⁷. Mais dans le cas des MRE, le sentiment est valable dans les deux sens. Si d'un côté 85,1% des répondants se disent «assez» ou «très» attachés au Maroc, 81,2% déclarent avoir autant d'atomes crochus avec la France, la Belgique ou le pays où ils font l'essentiel de leur vie. Loin d'être exclusifs l'un de l'autre, les deux sentiments, d'apparence parallèles et inconciliables, sont majoritairement éprouvés par la même personne. Cela veut dire que la majorité des migrants sondés optent pour un attachement cumulatif (voir graphique 6).

Cette apparente symétrie du sentiment d'attachement pourrait s'expliquer par la symétrie des liens familiaux. Ils sont presque aussi nombreux à avoir un parent de premier degré (père, mère, frère, sœur, grand-mère ...) au Maroc (61,5%) que de l'autre côté de la Méditerranée (63,8%). Mais, nous l'avons déjà vu, le caractère familial ne suffit pas pour appréhender la complexité des liens.

D'ailleurs, en regardant de plus près les chiffres, quelques nuances sautent aux yeux. Alors que 76,8% des migrants fortement attachés à leur lieu de vie le sont autant par rapport à

G12

LIEN ENTRE FRÉQUENCE DES VISITES, SEXE, ÂGE ET DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET ÉCONOMIQUE DANS LE PAYS D'ACCUEIL



81,2% DES RÉPONDANTS SE DÉCLARENT AUTANT ATTACHÉS À LEUR PAYS D'ACCUEIL QU'ILS LE SONT AU MAROC

leur lieu d'origine, à peine 56,6% ont le même degré d'attachement dans le sens inverse. Cela veut dire que dans un sens affectif, l'attrait du Maroc l'emporte sensiblement. Comment

expliquer ce léger paradoxe ? Par un relent de patriotisme ? Difficile de généraliser, vu que le support de cette étude est un site communautaire et qu'il y a de très fortes chances que

ses utilisateurs soient plus à l'affût des potentialités qu'offre leur pays d'origine que la moyenne générale des migrants.

LA PROPRIÉTÉ, UNE UNITÉ DE MESURE DE L'ATTACHEMENT ?

Afin de mieux analyser les raisons et soubassements de ce double attachement, prenons pour étalon économique (basique) la propriété. Nous réalisons, à l'étude, que le taux de migrants marocains propriétaires est sensiblement plus élevé là-bas (39,3%) qu'ici (33,8%). Mais, là encore, il serait imprudent de s'arrêter à mi-chemin de l'analyse du critère d'attachement. Nous avons affaire, en gros, à quatre catégories distinctes (voir Tableau 1).

La première catégorie, en nombre et en taille (49,7%), est composée de migrants non propriétaires, ni de ce côté-ci de la Méditerranée, ni de l'autre. Elle est composée à 78% de jeunes de moins de 35 ans. La seconde, en ordre, est paradoxalement faite de doubles propriétaires (22,1%). Il s'agit d'une frange plutôt aisée, ayant une seconde résidence (d'appoint ou d'appui à la famille) au Maroc. Elle est légèrement dominée par les cadres de 35-49 ans. Cela montre, selon les cas, des comportements résidentiels, individuels, et d'autres fois, des formes d'altruisme familial.

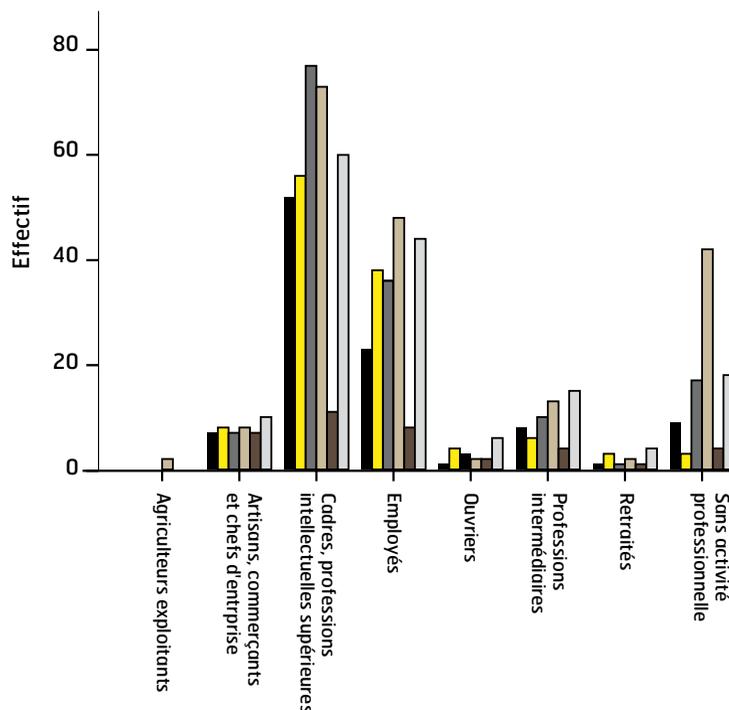
Les autres migrants ont une seule résidence, d'un côté ou de l'autre. Avec une nuance de taille, les propriétaires en pays d'accueil (17,1%) dépassent en nombre ceux qui ont fait le choix d'acquérir un bien au Maroc (11%). Si ces derniers sont principalement des cadres supérieurs, plutôt jeunes (25-49 ans), ceux qui optent pour une propriété dans le pays d'accueil sont principalement plus jeunes (25-35

ans) et invariablement employés ou cadres. Il est difficile d'en tirer des conclusions hasardeuses, d'autant que la dernière étude sur les migrants

en France nous renseigne qu'en règle générale, la possession d'un logement au pays d'origine est valable pour toutes les tranches d'âge. Par



G10 LIEN ENTRE FRÉQUENCE DES TRANSFERTS ET CSP



Fréquence des transferts

- 1 fois par mois
- 1 fois par trimestre
- 1 fois par an
- Plus qu'une fois par an
- Rarement
- Jamais

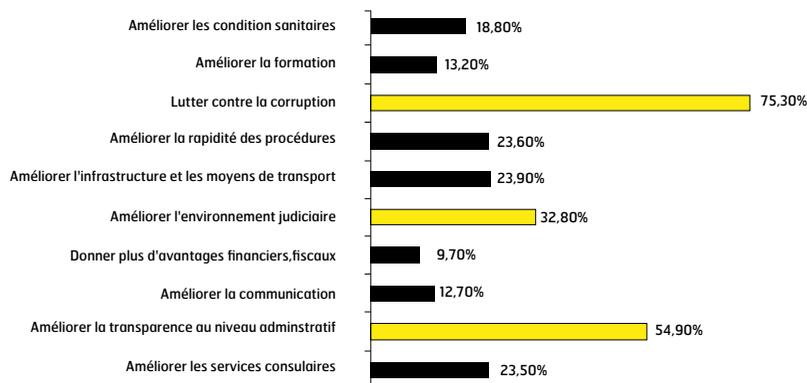
ailleurs, il est aisé de déduire des réponses recueillies dans notre étude, que l'attachement au Maroc s'accroît légèrement en fonction de la propriété, même s'il n'en dépend pas totalement (voir tableau 2).

En croisant les données relatives au pays d'accueil et d'origine, il paraît clair que les variables, «attachement» et «propriété», sont plutôt indépendantes l'une de l'autre (voir graphe 7). La preuve, la non-propriété n'altère pas le degré d'attachement. En revanche, le fait d'être propriétaire dans le pays d'accueil rend le migrant plus fortement attaché au pays d'origine. Ainsi, le taux de migrants fortement attachés au Maroc atteint son paroxysme et dépasse les 80% dans le cas précis où ils ont un bien ailleurs, là où ils/elles vivent. Serait-ce une forme de compensation ? Peut-être bien mais n'exagérons rien, l'attachement de ceux ou celles qui sont propriétaires au Maroc n'est pas au plancher non plus. Il est juste modéré.

La propriété constitue parfois un capital patrimonial pour les familles restées sur place. A ce niveau, force est de constater que la propriété d'un logement est la forme prévalant de loin, que ce soit dans le pays d'accueil (94% des propriétaires), ou le pays d'origine (90%). Malgré le faible taux de propriété hors logement, il est particulièrement utile de comparer les choix marginaux. Car si les migrants ont plus tendance à investir dans le foncier au niveau du terroir –faut-il y voir un attachement à la terre nourricière ?-, ils prennent, en parallèle, plus de risques à acquérir un fonds commercial dans leur pays d'accueil. Autrement dit, la propriété n'a pas toujours le même sens. Cela dépend où l'on se place.



G13 AMÉLIORATIONS DEMANDÉES PAR LES MIGRANTS



IMPLICATIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES TRANSFERTS

S'il y a une opération économique qui continue, bon gré mal gré¹⁸, à l'adresse du pays d'origine, c'est bel et bien

celle des transferts d'argent. Ces derniers évoluent-ils en fonction du critère de propriété, le remplacent-ils ou s'y conjuguent-ils ? C'est en gros la question que se posent les auteurs de l'étude sur «les déterminants des transferts des migrants»¹⁹. Pour eux, les remittances se font «au détriment

de la construction d'un logement ». Qu'en est-il ? Au fond, la réponse ne va pas de soi. Tout dépend du lieu de la propriété (voir graphe 8). Les transferts s'accroissent vraiment lorsque le migrant a une propriété au pays d'accueil exclusivement. La preuve, 75% des migrants ayant ce profil envoient de l'argent régulièrement. On dirait que le réflexe de compensation marche à tous les coups. Même dans le sens inverse, puisque ceux qui détiennent une propriété dans le pays d'origine sont ceux qui s'abstiennent le plus de transférer de l'argent. Autre donnée de taille, la différence en termes de transferts, entre les doubles propriétaires (des deux côtés) et les non-propriétaires (nulle part) n'est pas considérable. Autrement dit, la propriété n'influence pas la décision de transférer. Elle peut même en dissuader.

Au-delà du critère de propriété, quels profils de migrants transfèrent de l'argent et pour quoi faire ? Commençons par les 46% des migrants sondés, envoyant «rarement» ou «jamais» des sommes au pays. Ils correspondent au portrait robot suivant : ce sont des jeunes âgés majoritairement de moins de 35 ans, plutôt employés, cadres ou sans activité, et qui ont tendance à être surtout célibataires (voir graphes 8, 9 et 10).

Même si les plus jeunes sont ceux qui logiquement pourvoient le moins aux besoins de leurs familles, il apparaît que l'acte solidaire de transfert ne varie pas considérablement avec l'âge et le développement personnel. En fait, le critère de l'âge est à relativiser en fonction des catégories socioprofessionnelles, puisque 15% des cadres jeunes (25-35), ont tendance à faire acte d'altruisme et à envoyer de l'argent une fois par mois ou par trimestre. Autant dire, le critère

de revenus et de métier est celui qui nous donne le plus d'indications au sujet des transferts et de leur impact économique, puisque, si les transferts

l'œuvre d'hommes et de femmes mariées. Comparés aux catégories de concubins, divorcés et célibataires, les couples semblent avoir

T4 TYPES D'INVESTISSEMENTS ACTUELS AU MAROC ET DANS LE PAYS D'ACCUEIL

	Maroc	Taux	Pays d'accueil	Taux
Développement d'un projet économique	93	12%	156	20,6%
Agriculture	20	3%	11	1,5%
Immobilier	36	5%	58	7,7%
Services	37	5%	91	12,1%
Industrie	15	2%	24	3,2%



sont récurrents, quel que soit l'âge du migrant, ils sont plus réguliers du côté des employés et des cadres supérieurs (voir graphe 9). D'un point de vue matrimonial, en revanche, il est clair que les transferts réguliers sont principalement

17 Louis Miotti, El Mouhoub Mouhoud et Joel Oudinet ; Les déterminants des transferts des migrants : Congrès de l'AFSE (septembre 2008)

18 En juin 2009, date de rédaction de cette étude, les transferts au Maroc enregistrent, selon les statistiques officielles, un recul de 4% par rapport à la même période de l'année précédente

19 Louis Miotti, El Mouhoub Mouhoud et Joel Oudinet ; Les déterminants des transferts des migrants : Congrès de l'AFSE (septembre 2008)

majoritairement un réflexe familial, plus fréquent et naturel. En effet, 74,6% des répondants mariés disent procéder à des transferts. Comme si la conformité sociale appelle au renforcement des liens sociaux et économiques (voir graphe 10). Cela fait écho à l'hypothèse avancée par plusieurs études sur les transferts de migrants, selon laquelle ce sentiment de dette est une avance sur recettes pour mériter l'héritage.

La régularité des transferts autorise plusieurs interprétations, mais trois d'entre elles semblent, au vu des données recueillies, particulièrement plausibles. Concernant les montants qui atterrissent dans les comptes ou les caisses privées, mensuellement ou trimestriellement, il est clair qu'ils correspondent à une sorte de salaire annexe mis à disposition des siens. D'ailleurs, 52,9% des transferts ont pour vocation, déclarent les répondants, de subvenir aux besoins quotidiens de la famille (voir tableau 3).

Si l'on compare les proportions de migrants qui disent se contenter d'un soutien familial (52,9%) et des valeurs similaires dans des études à plus gros échantillon, il est clair que l'on a affaire (à travers nos répondants) à une frange plus encline à prendre des risques que la moyenne. Mais de quels risques parlons-nous ? Lorsqu'on voit la part modique consacrée à l'investissement (10,6%), on réalise que les transferts demeurent avant tout une opération d'appoint qui vient combler les déficits socioéconomiques au Maroc, mais qu'ils sont loin de contribuer de manière significative à son développement. Lorsqu'on analyse les transferts annuels, on réalise qu'ils sont la traduction numéraire de visites annuelles. La preuve, 60%



52,9% DES TRANSFERTS DES SONDÉS ONT POUR VOCATION DE SUBVENIR AUX BESOINS QUOTIDIENS DE LA FAMILLE

de ces sommes sporadiques sont décaissées par des migrants en été, lors des vacances. Quant aux transferts effectués plus d'une fois par mois, ils sont vraisemblablement l'œuvre d'investisseurs. Et pour cause, 31% des migrants développant actuellement des projets économiques au Maroc déclarent avoir recours à des virements répétitifs et peu espacés dans le temps.

CHOIX ÉCONOMIQUES ET ATTENTES DES MIGRANTS

Si les chercheurs s'accordent à dire qu'après le transfert,

le développement d'un projet économique, est le premier pas menant à la réinstallation des migrants, cela prouve que nos migrants sont loin du compte. Car si 93 interviewés (12,3%) seulement déclarent avoir actuellement une «affaire» au Maroc, ils sont 156, soit 20,6% à monter des entreprises ou autres opérations économiques dans leur pays d'accueil. Ces derniers ne sont pas forcément déconnectés du Maroc, puisque une grande majorité d'entre eux revient régulièrement au bercail (voir graphe 11). Il est clair même que, plus ils sont jeunes et engagés économiquement

UN INDICE D'ATTACHEMENT ÉCONOMIQUE

Par Michel Peraldi
Sociologue, CJB

Taoufiq Benkaraache,
Economiste et statisticien
Université Hassan II, Mohammedia

Nous avons calculé, en combinant différentes variables, un «indice d'attachement économique». C'est, posé en «jargon statistique», une question certainement très complexe sur le plan sociologique et moral. Les migrants marocains se déclarent en effet, sans surprise, très attachés à leur pays d'origine. Comment du reste, à quelques exceptions près, pourrait-il en être autrement ? Tous les sondages, sur tous les continents, auprès de tous les migrants, et parfois sur plusieurs générations le disent. Le sentiment d'attachement est sans faille, les dissidents sont rares. Mais il est tellement massif qu'il en devient peu signifiant de la complexité de ce que vivent les migrants.

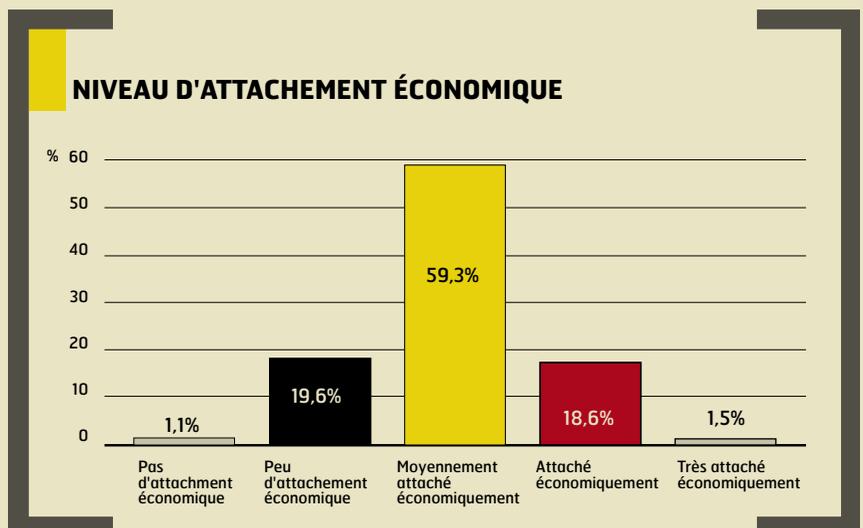
D'où l'idée de cet autre indice, d'attachement économique qui, en combinant plusieurs variables pratiques et de représentation, ne parle pas d'un sentiment et d'un imaginaire mais d'engagement à conséquence pratique, à long et moyen terme. Le résultat est clair, là encore massif, cet engagement, vis-à-vis du pays d'origine, est prudent, circonspect, «moyen», en langage statistique. Bref, on peut être très attaché à son pays d'origine, sans forcément que cet attachement ait pour conséquence un engagement dans des affaires, des activités économiques dans ce pays.

Que faut-il dire de cette prudence qui ne soit ni jugement moral, ni catégorisation facile à l'emporte-pièce ? Une seule chose

à notre sens : c'est tout simplement que l'attachement et l'engagement ne relèvent pas de la même sphère de sens, et que ces Marocains de l'extérieur sont d'abord des classes moyennes, pragmatiques, soucieuses et stratégiques de leur vie. C'est d'ailleurs peut-être parce qu'il est libre de tout engagement, loin des stratégies personnelles, que l'attachement peut se dire et durer. Ce que les Marocains sont en train de construire là relève alors d'un imaginaire fort répandu, celui qui sépare non pas «ici» et «là-bas», ce que pourrait laisser penser une interprétation trop schématiquement moralisatrice et nationaliste. Ils séparent plutôt des sphères de leur vie, mettant à distance, non pas leur pays d'origine de celui où ils vivent

le plus, mais la sphère des sentiments et celle des «affaires» au sens large du terme !!

Ce qu'il faut donc remarquer, c'est qu'alors l'image du pays se déplace, entre dans une sphère imaginaire, sans doute empreinte de nostalgie, même lorsqu'ils y vont régulièrement, mais un imaginaire séparé du monde «vrai», celui des affaires... Signalons seulement à titre de piste de réflexion, l'extrême efficacité sociale de cette représentation. D'un côté, les sentiments moins l'engagement, l'imaginaire et la nostalgie. De l'autre le pragmatisme, les stratégies, les affaires, mais pas de sentiments.





ailleurs, plus souvent ils reviennent. Cela prouve tout simplement que prédomine, de plus en plus dans les nouvelles générations de migrants, un comportement pragmatique, dissociant l'attachement et l'appartenance des intérêts. Certes, le besoin de «se dédouaner» s'exprime plus fortement à partir de 35 ans, mais en règle générale, le fait d'investir ailleurs n'est en rien un signe de prise de distance avec le pays d'origine.

La différence entre le fait d'investir ici ou là-bas devient encore plus parlante lorsqu'on compare les types d'activités privilégiées par les migrants. Deux données semblent particulièrement intéressantes à analyser (voir tableau 4). La première concerne l'importance, accordée moins qu'auparavant et des deux côtés, à l'immobilier comme secteur d'investissement. Il est loin

CÔTÉ FINANCIER ET BANCAIRE, SEULS 2,7% SE DISENT TRÈS SATISFAITS, ALORS QUE 75,5% SONT INSATISFAITS

le temps du «migrant bâtisseur». Et puis, les profils se diversifient. La deuxième remarque est relative à la place grandissante des services et la disparité, tout de même, entre l'intérêt qu'y porte le migrant là-bas (12,1%) et ici (à peine 5%). Autant dire que sur les secteurs porteurs pour l'avenir, il y a encore de la marge.

Nous osons l'hypothèse que l'une des explications possibles de cet attachement économique relativement faible au pays d'origine serait à puiser dans les griefs et les attentes des migrants. Commençons d'abord par l'évaluation qu'ils font des actions entreprises. Côté financier et bancaire, seuls 2,7% se disent très satisfaits, alors que 75,5% sont insatisfaits. Faut-il imputer à cela le taux de bancarisation au Maroc des migrants (58%) ? Faut-il y voir un frein technique aux transferts ? Difficile

de spéculer sur les raisons de ce désagrément. Une chose est sûre, les déçus du système ou des structures financières marocaines sont moins nombreux que les migrants marqués négativement par l'administration marocaine (85,7%).

Dans la série de raisons évoquées par eux pour améliorer l'attractivité du pays (lire tableau 5), les trois premiers chantiers évoqués correspondent parfaitement aux chantiers de réforme qui piétinent le plus : la lutte contre la corruption (75,3%), la transparence de l'administration -ça se rejoint d'ailleurs- (54,9%) et l'indépendance de la justice (32,8%). En gros, cela confirme l'exigence d'une nouvelle génération de migrants, plus qualifiés, fortement attachés à leur pays d'origine, mais pas à n'importe quel prix. ■

Conclusions

Avoir mené et exploité cette étude nous a amenés à réaliser que :

- il est possible d'exploiter davantage Internet comme support à des recherches encore plus élaborées ou ciblées et en différentes langues ;
- les migrants touchés par ce biais correspondent largement à la population dite de la «diaspora» ;
- mais surtout que la réalité contredit les idées reçues :
- cette population a un lien quasi égal aux pays d'accueil et d'origine mais un attachement économique plus fort à son lieu de vie
- les transferts d'argent, longtemps considérés comme le principal baromètre de l'attachement concret des migrants à leur pays d'origine, ont une faible incidence sur le développement économique du Maroc.

Un pays avisé en vaut deux !

ENTREPRENEURS TRANSNATIONAUX

A TRAVERS UNE ENQUÊTE DE TERRAIN (EN COURS), SUR LES MRE INVESTISSANT DANS LE TOURISME, NOUS DISTINGUONS L'IMMIGRÉ CLASSIQUE, L'INTERMITTENT, FAISANT DES ALLERS-RETOURS INCESSANTS, ET LE REVENANT QUI A FAIT LE CHOIX DÉFINITIF DU RETOUR. VOICI, À GRANDS TRAIS, UNE NOUVELLE SOCIOLOGIE DES IMMIGRÉS

Par Zoubir Chattou

Socio-anthropologue

Notre porte d'entrée pour identifier cette nouvelle catégorie d'entrepreneurs par-delà les frontières est le tourisme. C'est incontestablement l'une des industries les plus dynamiques de la nouvelle économie mondiale. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) prédit que, d'ici 2010, le tourisme intéressera un milliard de personnes¹ et qu'il contribuera pour 11,6 % au produit intérieur brut (PIB). De plus, il est estimé qu'en 2010, environ 250 millions de personnes seront employées dans le tourisme (1/11) et que 10,6 % des investissements se feront dans ce secteur².

LE TOURISME ET L'ATTRAIT DU MAROC POUR LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Au Maroc, le secteur du tourisme, avec ses 8 millions de touristes en 2008, constitue une composante importante

de l'économie nationale et un facteur-clé de développement. Certes, ses multiples contributions directes sont substantielles, estimées à environ 59 milliards de dirhams de recettes, soit plus de 12% de l'ensemble en 2007. De plus, ce secteur draine des volumes d'investissements intéressants : en 2007, 6 fois le volume réalisé en 2001, 39 milliards de dirhams d'investissements entre 2001 et 2007,

dont 32 spontanés³ !

Le secteur du tourisme est surtout doté d'une forte capacité liée à l'organisation et à l'aménagement de l'espace, et en ce sens, il constitue un facteur déterminant dans le rééquilibrage des économies locales et régionales, en attirant des investissements productifs. Toutefois, ces contributions restent largement en dessous de ce que



pourraient apporter, en matière de développement économique et social et de valorisation, des ressources naturelles et culturelles existantes. Le tourisme est ainsi un secteur économique qui occupe une place stratégique dans la politique économique nationale actuelle⁴. Ses recettes représentent l'une des principales sources de devises pour le royaume, avec les transferts financiers des Marocains résidant à l'étranger et les exportations de phosphates. Rappelons que les MRE constituent presque la moitié des flux touristiques nationaux comptabilisés et permettent au Maroc d'atténuer les effets des risques à l'échelle internationale. C'est donc une sécurité pour l'économie nationale et un segment de clientèle important, mais que les opérateurs et la politique nationale ne ciblent que timidement.

En même temps, il faudrait souligner que les comportements touristiques des MRE ne sont pas identiques selon les générations. Si celle des parents (première génération) opère un va-et-vient entre la région d'origine et la région d'accueil, les jeunes issus de l'immigration sont convertis à la

culture des loisirs et des vacances de leur pays de vie. Ils ont une consommation du tourisme différente de leurs parents et s'inspirent de la culture dominante des vacances en Occident. Ils sont autant des touristes au Maroc que dans d'autres pays du bassin méditerranéen. D'après une enquête de Biladi.net, plus de trente mille jeunes Franco-marocains ont choisi de passer leurs vacances en Turquie et en Egypte, deux pays qui offrent des prix et un attrait imbattables. Une petite partie a préféré la Tunisie. C'est donc une opportunité à reconsidérer dans les stratégies de promotion de la destination touristique marocaine.

LES MRE FACE AUX NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LE TOURISME

L'enquête réalisée par la Fondation Hassan II en 2004 sur les investissements des émigrés marocains est pleine d'enseignements scientifiques, et ce, malgré son caractère qualitatif. En effet, les MRE (toutes générations confondues) investissent tous les ans environ 10 à 12 milliards de dirhams au Maroc. Cela représente près de 30% des fonds qu'ils transfèrent depuis leur pays de résidence. D'après d'autres enquêtes réalisées par la Fondation, l'immobilier reste leur principal choix, de 65 à 72% des investissements⁵. Le reste se répartit entre les autres secteurs : services, agriculture,

tourisme, industrie.

Par contre, les comportements des jeunes générations issues de l'immigration en matière d'investissement sont différents. «Les deuxième et troisième générations de MRE ont acquis un niveau d'instruction et de formation leur permettant d'être plus aptes à réaliser des projets d'investissement innovants»⁶, explique Mustapha Barqouq Alami, directeur communication à l'Erac-Centre⁷. Le directeur du Centre régional d'investissement de Tanger fait le même raisonnement. «De plus en plus de jeunes MRE reviennent à Tanger avec des idées originales et mettent sur pied des projets novateurs, essentiellement dans l'animation culturelle et le tourisme, dans une moindre mesure dans l'industrie et le commerce»⁸.

Nous constatons ainsi une inscription de ces jeunes issus de l'immigration dans des mobilités transnationales beaucoup plus élargies et ouvertes, par rapport à la génération de leurs parents.

D'après ce qu'a révélé l'enquête de la Fondation Hassan II, les deuxième et troisième générations de migrants vont de plus en plus vers le secteur tertiaire : commerce, restauration, tourisme, boulangerie, pâtisserie, blanchisserie et sous-traitance. «Les lauréats des grandes écoles, eux, optent d'entrée de jeu pour l'industrie, les nouvelles technologies, le conseil ou la santé.»⁹.

L'investissement productif des



LES DEUXIÈME ET TROISIÈME GÉNÉRATIONS VONT DE PLUS EN PLUS VERS LE TERTIAIRE

MRE tient moins à son poids qu'au rôle particulier qu'il joue dans la dynamisation de l'économie locale, régionale et nationale. Il permet la création de PME et l'ouverture de l'économie marocaine à des capitaux en provenance des pays d'accueil des MRE. Ceci se fait souvent dans

français, issu de l'immigration. Elle est résidente principalement en France jusqu'en 2005 et actuellement elle réside entre Tanger (Maroc) et Toulouse (France).

Après son bac, la propriétaire est partie en France pour terminer ses études, où elle a rencontré son mari

LES MRE INVESTISSENT 10 À 12 MILLIARDS DE DIRHAMS PAR AN AU MAROC

des logiques de partenariat entre des acteurs économiques qui sont insérés dans des réseaux transnationaux entre le nord et le sud.

Dans la pensée commune, ces acteurs construisent un discours humanitaire, de développement, socio-affectif par rapport au Maroc, pour justifier l'investissement de leurs capitaux. Ces entrepreneurs transnationaux sont parfois guidés par des aspirations individuelles de réussite, de recherche de reconnaissance ou d'une volonté aventurière d'émerger comme un «riche» dans le pays d'où ils sont partis, eux ou leurs parents. Cependant, au-delà du discours commun, ces PME s'insèrent dans des rapports économiques conjuguant la dimension formelle et informelle avec des adaptations institutionnelles et juridiques¹⁰.

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS TRANSNATIONAUX

L'évocation de profils investissant dans le tourisme et qui s'insèrent dans la catégorie des entrepreneurs transnationaux¹¹ est édifiante. Le premier profil concerne une femme (I.N.) de 38 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes, licenciée en économie, mariée à un conjoint

en 1998. Il était commerçant. C'est alors qu'ils ont décidé de s'installer au Maroc et précisément à Tanger où ils ont acheté une maison dans la médina, qu'ils ont aménagée en maison d'hôtes. Le soutien familial et la combinaison de crédits, de par leur double appartenance, auprès de banques marocaines et françaises, ont été décisifs dans l'acquisition de la maison. «C'est une opportunité qui nous distingue de ceux qui sont seulement Marocains» (I.N.). D'ailleurs après quatre ans, ils envisagent déjà d'acheter la seconde maison et d'en assurer l'aménagement en maison d'hôtes.

Pour eux, c'est une aventure vis-à-vis de laquelle ils affichent une satisfaction particulière. Ils ont acquis un nouveau statut social d'employeurs, en s'affranchissant du statut de salariés, contribuent à leur manière au développement de la ville, notamment par la création de sept emplois et vivent à travers l'activité touristique une autre temporalité qui les connecte avec l'espace-monde. L'usage d'Internet, la dualisation du mode de vie qu'ils mènent et leur inscription dans la mobilité transnationale font d'eux de petits entrepreneurs d'une nouvelle génération. Tout en affichant une volonté de bons citoyens, acteurs



dans les deux espaces de leur appartenance, ils témoignent combien les démarches administratives étaient pénibles, au point qu'ils ont souvent été contraints de donner du bakchich pour faire avancer leur projet.

Du fait de l'itinéraire spécifique de chacun des conjoints, la femme accepte de se définir comme «MRE de retour» au Maroc du fait qu'elle est partie en France à l'âge de la majorité. En revanche, son mari réfute cette désignation et préfère celle d'«entrepreneur sans frontières». Il réfute également l'appellation d'«expatrié», jugée trop connotée, d'après lui, d'«enfermement» et d'«isolement». Pour le mari, investir



au Maroc n'a pas forcément plus de sens qu'investir en Tunisie ou encore en Turquie. «Si ma femme a un lien direct et encore vivant avec Tanger, moi je ne l'ai pas forcément. La politique marocaine est décalée par rapport à nous qui sommes nés et éduqués à l'étranger. Nous sommes citoyens du monde et il faudrait nous traiter ainsi».

En ce qui concerne le second profil, nous allons présenter un extrait

d'entretien explicitant son itinéraire d'entrepreneur transnational. «Mon domaine, c'est d'abord l'événementiel. Je fais des supports de communication, surtout pour le secteur touristique, et suis directeur de production de deux émissions de télé.... Et puis, je fais du management d'artistes. Je réalise des événements que me commandent des agences parisiennes. Par exemple, je viens d'organiser une chasse au trésor dans la médina. C'était pour Alcatel.

touristique est florissante. Et puis ma situation affective progresse et mes parents vont pouvoir venir s'installer à Marrakech. Je leur ai acheté un bien. Mon père, Marocain, faisait des études pour être pilote d'avion. Il a tout abandonné en 68 pour la France, il avait rencontré un Français à Fès. On lui avait promis monts et merveilles. Il se voyait chef d'entreprise dans un pays démocratique et moderne. C'étaient d'abord ses convictions politiques. En réalité, il est resté en bas de l'échelle dans une petite entreprise qui vend des boissons. Il est parti avec ma mère et une valise. Ils avaient les yeux qui brillaient. Aujourd'hui, ils n'ont plus de rêves. Je voudrais leur en donner. Vous savez, je n'aime pas cette appellation de MRE. Notre miroir, c'est l'équipe française de foot, des étrangers qui représentent la France. Nous nous ressemblons, nous sommes ambitieux, nous en voulons, nous sommes issus de cette même génération d'émigrés. Nous sommes les piliers de la mondialisation de demain».

CE SONT DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS TRANSNATIONAUX, BIEN LOIN DES PRÉOCCUPATIONS DE L'IMMIGRÉ CLASSIQUE

Ils étaient ravis. Maintenant, je suis un intermédiaire pour des tours opérateurs qui viennent prospecter. Ils apprécient d'avoir un contact avec quelqu'un qui a les mêmes références qu'eux, qui connaît bien leur réalité et avec qui on peut blaguer, etc. et qui, en même temps, connaît bien le Maroc. Je donne des cours de coaching»

«Je suis né en France, j'ai fait un master en économie internationale, à Perpignan. A la fin de mes études, j'avais deux solutions : comme je n'étais pas dans une région socialement dynamique, il fallait que je monte à Paris pour gagner 2000 euros nets, tout dépenser, car la vie y est chère, et avoir une vie stressante, ou bien partir ailleurs encore. Le Maroc était un bon choix, surtout que je venais de me séparer de ma femme ...»

«... J'ai 29 ans. Je n'ai pas le temps de me prélasser à une terrasse de café tellement mon activité

NOUVELLE TYPOLOGIE DE MRE

D'une manière globale, les itinéraires et les modes de vie des entrepreneurs dans le secteur du tourisme montrent que la notion de MRE est extrêmement floue et incertaine. D'après nos nombreux entretiens, nous avons abouti à la typologie suivante :

- Le MRE : habite et travaille à l'étranger et gère de loin son projet au Maroc. Il y fait quelques voyages rapides. C'est le cas le moins fréquent.
- Le MRE bi-résident : travaille au Maroc la majeure partie de l'année mais a encore un domicile à l'étranger,





«NOUS SOMMES CITOYENS DU MONDE ET IL FAUDRAIT NOUS TRAITER AINSI»

ce qui implique de fréquents allers-retours. Il peut encore avoir des affaires à l'étranger, ou il planifie d'en avoir. Il a pu naître au Maroc ou à l'étranger. Il a pu quitter le Maroc pour réaliser ses études. Ce MRE peut avoir une activité de type «prestation de service à l'international».

- L'ex-MRE : son parcours éducatif et professionnel a été fait à l'étranger

mais il s'est installé au Maroc. Il garde cependant un lien très fort avec le pays d'émigration pour lequel il a un attachement au niveau des valeurs (démocratie, justice sociale, libertés individuelles). Au niveau social, il a de la famille et des amis encore là-bas. Au niveau économique, il a parfois encore des affaires à l'étranger. Il a pu naître au Maroc ou à l'étranger.

Il a pu quitter le Maroc pour réaliser ses études. Ce MRE peut avoir eu une activité de type «prestation de service à l'international» qui lui a permis de se faire un réseau à l'international et un capital financier par le biais d'une activité à l'étranger.

Dans toutes ces situations, nous sommes devant de nouveaux entrepreneurs transnationaux, loin des préoccupations de la figure de l'immigré classique plus préoccupé par son retour au pays et donc d'abord par la construction de sa maison. Les jeunes de la deuxième et troisième génération sont plus porteurs d'autres aspirations entrepreneuriales, tout en se considérant comme des participants au développement du pays d'origine. Ils vivent un rapport différencié de celui de leurs parents avec le Maroc qui va de pair avec leur situation de binationaux, avec parfois une multi-appartenance territoriale. ■

1 - En 2008, les flux de touristes sont estimés à plus de 924 millions par l'OMT, qui ont dépensé plus de 750 milliards de dollars.

2 - Statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

3 - Le tourisme en chiffres - Site du ministère du tourisme : www.tourisme.gov.ma

4 - La vision 2010 sur le tourisme en 2001 a fixé un enjeu majeur de 10 millions de touristes et innove tant du point de vue de l'attrait de l'investissement productif que du renforcement de la formation des ressources humaines, la mise à niveau des entreprises touristiques et l'amélioration de l'infrastructure de base.

5 - D'après l'enquête de l'Institut national des statistiques et d'économie appliquée en 2004, la part de l'immobilier, bien qu'elle soit le placement n°1, est en recul de 10 points. Parfois même des retours d'investissement s'opèrent du Maroc vers les pays des MRE après le décès du chef de famille.

6 - La pierre perd un peu de terrain, Nadia Belkhatay, In L'Économiste, 2004.

7 - In Idem.

8 - Idem

9 - Enquête INSEA, Fondation Hassan II, 2004.

10 - Ces PME se développent parfois dans l'informel et génèrent souvent des phénomènes socioéconomiques qui tentent d'échapper à l'emprise de l'institutionnel et du droit.

11 - C'est un travail de recherche, objet de convention entre le CJB, CDC et Institut sur l'investissement productif dans le tourisme. Ce projet est encore en cours de réalisation. Nous livrerons nos premiers résultats ultérieurement.

ENTRE INTÉGRATION ET CHÔMAGE

EN ESPAGNE, L'ÉMIGRATION MAROCAINE EST LA PREMIÈRE VICTIME DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI TOUCHE NOTAMMENT DES SECTEURS OÙ, JUSTEMENT, LES MIGRANTS MAROCAINS S'ÉTAIENT FAIT UNE PLACE.

Par Bernabe López García
Chercheur, Université Autonome de Madrid

Les migrations marocaines vers l'Espagne sont la résultante de deux facteurs. D'une part, ces mouvements sont les répercussions du processus d'ajustement structurel de 1984 qui a conduit à une accélération des migrations marocaines sur le plan national et international, déplacements qui ont été freinés après la fermeture des frontières européennes au milieu des années 70. D'autre part, ces déplacements de population sont liés au développement économique qu'a connu l'Espagne dès 1986, date à laquelle ce pays est devenu membre de la Communauté européenne. Le modèle espagnol avait impérieusement besoin d'une main-d'œuvre nombreuse et flexible. Il apparaît donc que ces migrations ont eu lieu vers l'Espagne en particulier au cours des années 80. Néanmoins,

depuis la fin des années 70, des communautés d'immigrés avaient déjà commencé à s'installer, essentiellement en Catalogne, considérée comme la région la plus développée et la plus proche des frontières avec la France, pays où s'était produit le premier rejet du flux migratoire.

ASCENSION HISTORIQUE FULGURANTE

De fait, l'Espagne et l'Italie auront été, jusqu'en 1991, les deux seules issues, les deux seules portes de la

Communauté européenne restées ouvertes aux immigrés sans que leur soit exigé des visas d'entrée et ce jusqu'au 15 mai de la même année. En outre, la politique restrictive d'octroi de passeports - mesure appliquée au Maroc depuis la fermeture des frontières au milieu des années 70 - une fois libéralisée, a entraîné par voie de fait un flux migratoire qui est allé en progressant durant les années qui ont suivi : l'Espagne est alors devenue le deuxième pays de destination de la diaspora marocaine dans le monde après la France. Rien qu'en 1985, on constate que les

DANS LES ANNÉES 80, LE MODÈLE ESPAGNOL AVAIT SACRÉMENT BESOIN D'UNE MAIN D'ŒUVRE NOMBREUSE ET FLEXIBLE

statistiques officielles espagnoles mentionnaient 5817 Marocains résidents. Les opportunités d'obtention d'emploi, ainsi que les possibilités de réalisation de revenus, ont fait en sorte que le nombre de résidents a augmenté rapidement. En quelques années en effet, la communauté marocaine s'est multipliée par plus de dix, comme en témoigne le processus de régularisation de 1991, promulgué par l'instauration du visa d'entrée, qui débouche sur le chiffre de 54 105 résidents en 1992. Dès lors, l'immigration clandestine prend une dimension dramatique avec l'apparition du phénomène des «pateras», embarcations de fortune qui attirent l'attention publique par la couverture que leur consacrent les médias. Par la suite, la régularisation effectuée sous couvert de « quotas annuels » pour le recrutement de main-d'œuvre à l'étranger, de même que les régularisations «massives» pratiquées, tant par le Parti Populaire en 2001 et 2002 que par le Parti Socialiste en 2006, opérations d'ailleurs fort critiquées par certains gouvernements européens, élèvent le chiffre à 603 686 résidents marocains en 2007. Fin 2008, ils étaient au nombre de 681 829, soit 15,2% des 4 473 499 immigrants étrangers recensés en Espagne, devenant par là la deuxième communauté après celle des Roumains (715 750) et devançant la troisième communauté étrangère, en l'occurrence les Equatoriens, estimés alors à 387 927.

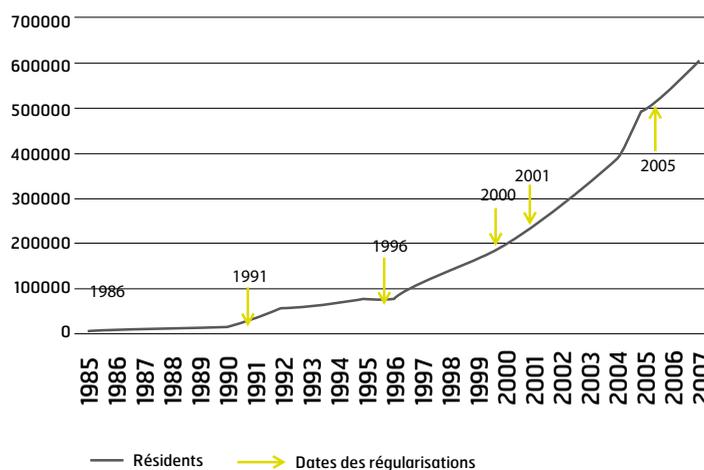
Ainsi, de longues années durant, la relation de voisinage a fait que les Marocains sont restés la première communauté en nombre d'immigrants résidant en Espagne. Cependant, à la suite des accords conclus entre le gouvernement de José María Aznar et les autorités d'Équateur et de Colombie, visant la

«déafricanisation» de l'immigration à destination d'Espagne, le débarquement massif de groupes latino-américains à partir de la fin des années 90, puis l'émergence de la Roumanie, à la veille de son adhésion à l'Union européenne, ont été autant

Barcelone ou Malaga), les premiers et principaux foyers d'émigration marocaine obéissant à des raisons économiques ont été les provinces d'Al Hoceima et de Nador. Presque la moitié des premiers migrants qui se sont établis à Barcelone et Madrid

AVEC L'APPARITION DU PHÉNOMÈNE DES PATERAS, L'IMMIGRATION CLANDESTINE PREND UNE TOURNURE DRAMATIQUE

RÉSIDENTS MAROCAINS EN ESPAGNE



de facteurs qui allaient faire perdre à la communauté marocaine cette première position.

Outre l'émigration, entre 1956 et 1970, de juifs marocains originaires de villes du Nord du Maroc comme Tétouan, Tanger, Ksar El Kébir et Larache, et aussi de villes du Sud comme celles d'Essaouira et de Casablanca, (ces migrations n'étaient pas économiquement motivées et ont touché des familles entières parties s'installer à Madrid,

est arrivée au tout début des années 70, en provenance des deux provinces précitées ; et au cours des années 80, ceux-ci représentaient le tiers des immigrés. Un peu plus tard, mais dans une moindre importance, débarque en Espagne une communauté originaire des régions de Jbala.

Progressivement, quoique les régions du Rif et de Jbala restent les composantes essentielles de l'ancien protectorat espagnol, représentant au demeurant l'essentiel des

nouveaux arrivés en Espagne, la carte migratoire se diversifie et englobe de manière plus étendue d'autres régions, notamment la côte Atlantique ou la zone de Tadla, lesquelles deviennent les principales sources d'immigration illégale, tout comme le seront pour de nombreuses années les régions de Beni Mellal et Fqih Ben Salah ; somme toute les lieux qui nourrissent le continuuel courant des vagues de déplacement vers l'Espagne, à bord de petites barques, interceptées et refoulées vers leurs lieux d'origine dans la plupart des cas. Il n'en demeure toutefois pas moins vrai que, conformément aux données disponibles auprès des consulats marocains en Espagne, les provinces de Béni Mellal et de Nador représentent à elles seules un peu plus de 10 % de la communauté marocaine résidant en Espagne, suivies respectivement de celle de Tanger (9%), de Tétouan (7%) et d'Oujda (5%), Al Hoceima, Casablanca, Agadir et Larache les suivant de près.

Au départ, comme cela s'est déroulé dans d'autres pays européens, l'immigration en provenance du Maroc était principalement masculine et, jusqu'en 1980, 90% des immigrés étaient des hommes célibataires. Ensuite, les femmes ont progressivement apparu, souvent avec des objectifs qui leur étaient propres, pour atteindre à l'heure actuelle le tiers des Marocains résidant en Espagne.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AVEC PRÉVALENCE DE LA CATALOGNE

Par ailleurs, la carte de répartition des Marocains en Espagne coïncide largement avec l'Espagne méditerranéenne, en particulier dans les communautés autonomes de Catalogne qui accueille 32,6% de la totalité de ces immigrés, d'Andalousie (15%), de Murcie (11%), et de Valence (9%). Madrid, pour sa part, reste une

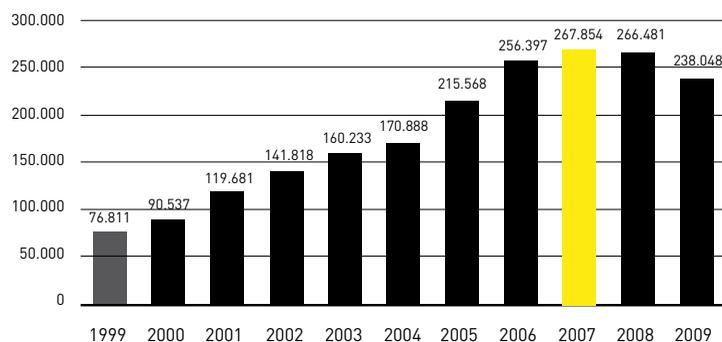
destination de prédilection avec 12% des résidents marocains.

Au fil du temps, l'établissement de la communauté marocaine en Espagne, ainsi que le processus de regroupement familial, a entraîné l'épanouissement d'une deuxième génération. Aussi 23% des Marocains en Espagne ont-ils moins de 15 ans, pour une bonne proportion nés en Espagne même. En 2008, les données officielles stipulent que 89 718 Marocains sont nés en Espagne, ce qui représente donc 13,8% de la communauté marocaine.

On enregistre toutefois un retard notable en matière de décision d'installation en Espagne, comparativement à d'autres pays européens où les Marocains décident de séjourner définitivement. L'Espagne étant néanmoins un pays de passage incontournable par lequel transitent annuellement plus d'un million de migrants marocains qui retournent à leur pays d'origine pendant les vacances estivales, la présence des Marocains en Espagne a été, durant de nombreuses années, purement anecdotique : une minorité de marchands ambulants présents dans quelques villes, dans de petits bazars où se commercialisaient des produits électroniques provenant des saisies aux frontières de Ceuta et Melilla, ainsi que des faux produits d'artisanat arabo-berbère. Seules les caravanes de voitures qui traversaient chaque été la péninsule du détroit de Gibraltar rappelaient cette réalité de l'émigration en Europe. De fait, la situation économique de l'Espagne ne permettait pas auparavant, à l'exception toutefois de la Catalogne, l'ancre, si l'on peut dire, de migrations économiques que seule l'entrée du pays au sein de la Communauté européenne en 1986 a

LES FEMMES REPRÉSENTENT LE TIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT EN ESPAGNE

AFFILIATION DES MAROCAINS À LA SÉCURITÉ SOCIALE EN ESPAGNE



EN 2005, L'ESPAGNE PROCÈDE À LA RÉGULARISATION DE PLUS DE 600 000 ÉTRANGERS, DONT 85 969 MAROCAINS

TRAVAILLEURS MAROCAINS SELON LE TYPE DE CONTRAT DU TRAVAIL (2007)

Effectifs	Contrat à durée indéterminée	Contact à durée limitée (temporaire)	Total contrats
Marocains	53000	111804	164804
Etrangers (total)	552521	761646	1314167
Marocains (%)	32,2	67,8	100
Etrangers (%)	42,0	58,0	100
Marocains sur total étrangers (%)	9,6	14,7	12,5

Source : MTAS

rendu possible. Du reste, les secteurs de l'agriculture et des services, en premier lieu le bâtiment, ont connu un besoin pressant de main-d'œuvre grâce auquel les Marocains ont pu trouver de très nombreuses opportunités de travail.

IMPACT DE LA RÉGULARISATION SUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

En 2005, l'Espagne fait parler d'elle pour avoir mené à bon terme un processus de régularisation - ou de «normalisation» selon les termes des autorités- des immigrants. La situation de plus de 600 000 étrangers (dont 85 969 Marocains) est alors régularisée, ce qui soulève à l'époque de vives critiques de la part de bon nombre de gouvernements, comme celui des Pays-Bas ou de la France. Il s'agissait en réalité d'une procédure à caractère purement économique destinée à lever le voile sur le marché noir de la main-d'œuvre pour pouvoir conséquemment élever le nombre

des travailleurs étrangers affiliés à la Sécurité sociale qui a atteint 9,3% des affiliés à la fin de cette année-là. A cet égard, l'analyse des régularisations successives de la

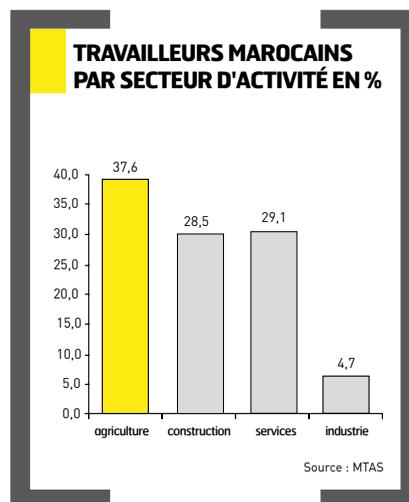
situation des étrangers en Espagne permet de suivre le développement économique et social de l'immigration marocaine en Espagne. C'est ainsi que la première régularisation de 1986, contrecoup de la première loi sur les étrangers introduite un an plus tôt, a concerné environ 8000 Marocains, dont 85% d'hommes, adultes pour 85% d'entre eux (le groupe le plus important, comprenant 43 % de personnes âgées de 31 à 40 ans et 26% dont l'âge oscille entre 21 et 30 ans), établis en famille et concentrés pour plus de la moitié (53%) en Catalogne. Il s'agissait, comme l'a bien noté Antonio Izquierdo dans le premier Atlas de l'immigration nord-africaine paru en 1996, d'une régularisation des pionniers, dont 43% étaient salariés et 25% travaillaient à leur propre compte. Les principales professions exercées étaient pour 25% dans le secteur des services (hôtellerie), 22% dans l'agriculture, 16% dans le bâtiment et 17% dans le commerce (fixe ou ambulante).

La régularisation de 1991, parallèle



à l'instauration du visa obligatoire, a débouché sur un contrôle rigoureux des arrivées en Espagne et affecté un groupe beaucoup plus large ; environ 56 000 demandes formulées par les Marocains et quelque 48 000 permis accordés. Il paraissait évident alors que l'Espagne était devenue une destination des migrations marocaines à la suite de la crise que connaissait le Maroc et de la demande croissante de l'emploi en Espagne. Quoique l'immigration soit demeurée essentiellement masculine (86%), l'analyse de cette opération de régularisation permet deux constatations : d'abord, les immigrés étaient beaucoup plus jeunes, puisque la catégorie la plus nombreuse était celle des 21-30 ans (c'est-à-dire près de la moitié, avec un pourcentage de 49,5%), tandis que celle des personnes âgées de 31 à 40 ans avait chuté à 35,5%. Ensuite, la migration s'était étendue à l'Espagne entière. Dès lors, la Catalogne ne représentait

de plein fouet par la crise économique qui affecte l'Espagne au début des années 90. Néanmoins, à partir de 1994, le pays connaît une période de 14 «années glorieuses» qui se conclut par un taux de croissance économique beaucoup plus élevé que celui enregistré dans les pays européens voisins, et qui produit



l'affiliation à la Sécurité sociale de plus de deux millions de travailleurs, en majorité espagnols. Les étrangers, eux, ne représentent en matière de Sécurité sociale pas plus de 2,3% des affiliés en 1999, et un tiers d'entre eux provient des pays de l'Union européenne. Mais la donne change au cours de la période 1999-2005 durant laquelle, tout en maintenant une croissance économique de 3,5%, l'emploi atteint son apogée et le chômage est contenu à 8,4% en 2005. Les travailleurs étrangers deviennent alors les principaux participants au développement économique, devançant même les Espagnols quant au nombre de nouveaux entrants dans le système de production.

LES MAROCAINS, VICTIMES DE LA CRISE ET DU CHÔMAGE

Lorsque la crise mondiale survient, l'économie espagnole -trop dépendante du boom du secteur du bâtiment- en souffre profondément. Et ce sont les étrangers, de par leur position subordonnée dans le marché du travail espagnol, qui ont à supporter les conséquences de la crise. L'ensemble des ouvriers marocains en Espagne s'élevait au 31 décembre 2007 à 257 340 travailleurs, se classant les plus nombreux des étrangers, à quelque écart près des Equatoriens et des Roumains. Au total, les Marocains représentaient à l'époque 13% des travailleurs étrangers et 1,3% des affiliés à la Sécurité sociale, avec un ralentissement de croissance à la suite de la crise qui sévit. Fait notable, seuls 20,4% étaient des femmes alors que dans d'autres communautés, telles que les Equatoriens, le taux d'activité des femmes avait atteint 51%.

Si l'on examine les domaines d'activité

ENTRE 1999 ET 2005, LES ÉTRANGERS DEVIENNENT LES PRINCIPAUX PARTICIPANTS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

plus que 37%, car d'autres centres d'installation importants étaient apparus comme Madrid (22,5%) et Murcie (8,5%). L'agriculture était alors la principale pourvoyeuse de travail (25%), suivie du secteur du bâtiment (23%) et des travaux domestiques (11%), contribuant ainsi à l'émergence d'un secteur de travail manifestement composé de main-d'œuvre féminine, tandis que le commerce et l'hôtellerie avaient fortement régressé. Après cette deuxième régularisation, l'immigration étrangère est touchée

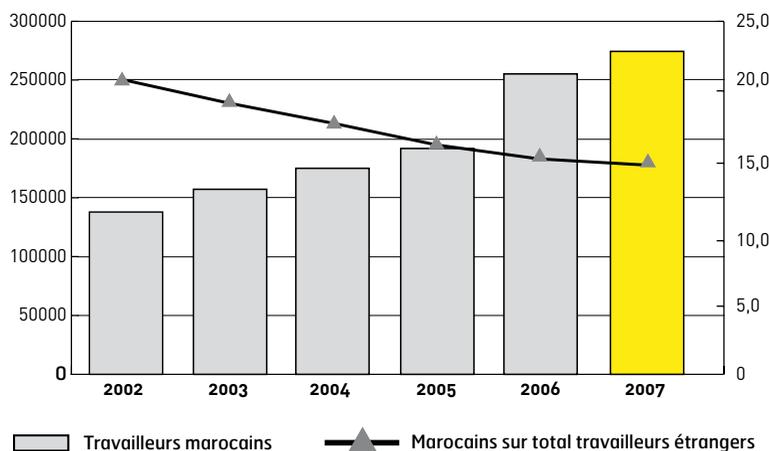
une forte augmentation de la population active, laquelle passe de 12 millions de travailleurs cotisant à la Sécurité sociale à plus de 18 millions d'affiliés vers la fin de 2005. Comme le signalent Pablo Pumares, Arlinda García et Asensio Angeles dans leur ouvrage *Mobilité de travail et déplacement géographique de la population étrangère en Espagne* (2006), la croissance du PIB, entre 1994 et 1999, est de 3,9% en moyenne, avec une baisse nette du chômage (de 22,8% à 15,2 à la fin de 1999), et

par secteur, les Marocains sont très présents dans l'agriculture, qui occupe moins de 5% de la population active totale (dont 18% d'étrangers parmi lesquels 36% de Marocains. En janvier 2009, le nombre total des Marocains affiliés à la Sécurité sociale est tombé à 238 888, à cause de la crise. 30,8% d'entre eux

travaillent dans l'agriculture, en particulier dans des régions comme l'Andalousie, où ce pourcentage s'élevait auparavant à 45%. Seuls 5,5% du total étaient autonomes dont la plupart propriétaires de commerces. En outre, la majorité des Marocains est affiliée au régime «général» de la Sécurité sociale, qui comprend le

secteur du bâtiment. Toutefois, dans les données que publient les différents secteurs économiques, les statistiques officielles de la Sécurité sociale ne prennent pas en compte la nationalité mais les groupes de pays. Dans le cas des Africains, dont 75% sont des Marocains, ils sont 32,2% du total à travailler dans le bâtiment.

EFFECTIFS DES TRAVAILLEURS MAROCAINS ET LEUR PART DANS LE TOTAL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (2002-2007)



Source : MTAS

Le taux de chômage a été l'un des premiers symptômes de la crise actuelle. Ainsi, en une seule année, le chômage en Espagne est passé de 9,6% au premier trimestre 2008 à 17,3% en 2009. Bien entendu, les immigrants sont les premiers à en souffrir. Les Marocains constituent en l'occurrence, la communauté la plus touchée par le chômage en 2008 avec 82 000 Marocains sans emploi.

L'autre symptôme engendré par cette crise a été le recul enregistré dans les transferts des Marocains installés en Espagne vers leur pays. Ceux-ci s'élevaient à 415 millions d'euros (environ 4,6 millions de dirhams) en 2006, soit 6% du total des fonds expédiés par les travailleurs étrangers dans leurs pays respectifs, ce qui représente 0,91% du PIB marocain. Mais, en 2008, un déclin évident a été amorcé, évalué à 2,6% au premier trimestre et à 7,6% au second. Depuis le déclenchement de la crise, le gouvernement espagnol a entamé auprès des étrangers une campagne d'information visant à encourager leur retour dans leur pays, campagne accompagnée d'offres de compensations et d'indemnités, une incitation mal reçue par ceux qui ne sont pas disposés à renoncer aux avantages que leur a accordés leur installation dans un pays de l'Union européenne. Ils attendent, tout comme le reste de la population et la plupart des gouvernements... que la tempête passe. ■



AU-DELÀ DU COMMERCANT AMBULANT

LES ÉTUDES LES PLUS RÉCENTES SUR LES PROFILS ET LES SECTEURS MONTRENT QUE LE MIGRANT A ÉVOLUÉ ET DIVERSIFIÉ ACTIVITÉS ET SOURCES DE REVENUS, AVEC UN PENCHANT MARQUÉ, TOUT DE MÊME, POUR L'ENTREPRENEURIAT.

Par Adelina Miranda,

Sociologue, Université de Naples Federico II

P

our tracer les caractéristiques

socioéconomiques des ressortissants marocains en Italie en tenant compte de leurs spécificités par rapport aux autres groupes d'immigrés,¹ il est important de partir d'une constatation: la présence marocaine est parmi les plus anciennes en Italie. Au cours des années 1960, les premiers Marocains sont arrivés, alors que pour franchir les frontières de ce pays, aucun visa n'était nécessaire.

Ces mouvements de population entre les deux pays étaient l'expression d'une circulation traditionnelle qui s'enracine dans l'histoire de la Méditerranée. En général, les Marocains exerçaient le commerce ambulant, au point que dans le sud de la Péninsule «le Marocain» incarnait la figure de l'ambulant étranger. Cette image serait à l'origine du stéréotype du «vu' cumprà»² diffusé par les

médias dans le langage quotidien et qui désormais évoque «l'immigré» dans l'imaginaire collectif italien. Toutefois, derrière cette image stéréotypée du Marocain (et du Maghrébin en général), se cache une réalité plus complexe et articulée tant au niveau social qu'économique. Au cours des années 1970, l'arrivée des Marocains s'est intensifiée à cause de la fermeture des frontières des pays d'immigration traditionnelle (notamment la France) et, dans le même temps, on a assisté à une progressive diversification des lieux d'origine et du type d'activité exercée par les Marocains. A partir des années 1990, avec l'apparition d'un groupe d'immigrés plus qualifiés et instruits, ainsi qu'avec le progressif processus de stabilisation et féminisation, la présence marocaine est devenue un élément permanent du panorama immigratoire italien.

LES MAROCAINS PARMIS LES AUTRES ÉTRANGERS



Les Marocains ont pendant longtemps représenté le groupe d'étrangers le plus nombreux en Italie. Cette considération est fondamentale par rapport à la brève histoire immigratoire de l'Italie qui s'est rapidement transformé de pays d'émigration à pays aussi d'immigration. Ce changement a été accompagné par une rapide augmentation et une tendance à la stabilisation de la présence étrangère, une grande diversité des nationalités et une importante présence des femmes (plus de 50% sur le total des étrangers).

Comme le montre le tableau 1, en 1991, l'Italie comptait à peine 648 935 étrangers ; en 2007, presque 4 millions d'étrangers sont officiellement résidents. La présence marocaine suit ces évolutions. En 1991, 83 292 Marocains étaient régulièrement installés en Italie ; en 2007, leur nombre s'élevait à 365 908. Par rapport à ces variations, nous pouvons faire deux constatations principales. La première est que la présence marocaine augmente d'une manière constante et régulière à travers le temps, bien qu'elle se relativise par rapport aux autres groupes étrangers, tout en restant plus élevée que celle des Tunisiens et des Algériens. En 1991, les Marocains représentaient plus de 12% du total des étrangers et presque 65% des Maghrébins ; en 2007, ils étaient 9% du total des étrangers et plus de 75% des Maghrébins. En effet, la présence des Marocains continue à augmenter en nombre absolu mais son poids relatif est moins important que dans le passé. La seconde constatation est que les Marocains représentent la majorité des Maghrébins et que, par conséquent, lorsqu'en Italie, on se réfère à la présence maghrébine, il s'agit notamment d'une présence marocaine. En 1999, selon une

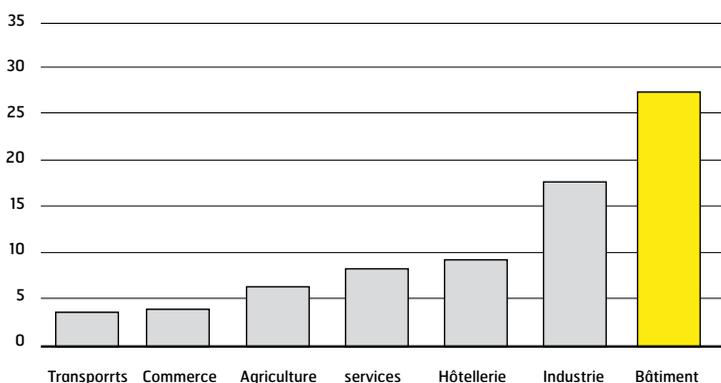
recherche menée par la Caritas, sur 10 Maghrébins résidant en Italie, 7 étaient marocains, 2 tunisiens et 1 algérien. Les Marocains étaient établis notamment au Nord du pays, les Algériens au Sud et les Tunisiens en Sicile.

Pour saisir les modalités d'installation des Marocains en Italie, il faut tenir compte de la politique migratoire mise en place par l'Italie. Les gouvernements italiens ont opéré cinq

migratoires depuis les pays de l'Europe centro-orientale, le contexte immigratoire italien s'est diversifié, et, en 2000, pour la première fois le nombre de permis de séjours accordés aux Albanais a dépassé le nombre des permis de séjour octroyés aux Marocains.³ Avec la progressive mise en place par l'Etat italien d'une politique de plus grande fermeture et d'un système de quota variable selon les ans⁴, l'arrivée des Marocains est



MAROCAINS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN POURCENTAGE



Elaboration personnelle ; source : Caritas

importantes régularisations depuis les années 1980, des procédures «exceptionnelles» qui ont permis aux Marocains déjà présents sur le territoire italien de régulariser leur présence. En 1986, les Marocains étaient les plus nombreux parmi les 105 000 régularisés ; de même en 1990 (220 000 étrangers régularisés) et en 1995 (246 000 étrangers régularisés). Avec la régularisation de 1998 (217 000 étrangers régularisés), la présence marocaine a été devancée par celle des Albanais et en 2002 (643 728 étrangers régularisés) par les Roumains, les Ukrainiens et les Albanais. En effet, avec le développement des mouvements

1 Il est important de souligner qu'en Italie le recueil des données sur la présence des étrangers commence, d'une manière non systématique, au début des années 1990. Toutefois, les données statistiques fournies par le ministère de l'Intérieur, l'Istat, l'INAIL et la Caritas – sur lesquelles se basent les études sur le phénomène immigratoire – sont souvent divergentes. Par exemple, en 2006, l'Istat comptait 2 670 514 étrangers tandis que la Caritas relevait une présence de 3 460 000. Cette communication se base sur les *Dossiers Statistici* élaborés chaque année par la Caritas. Ces données permettent de tracer les tendances générales du phénomène migratoire marocain en Italie, mais il est difficile d'élaborer des séries annuelles comparables à travers le temps.

2 La traduction de cette tournure est : «Veux-tu acheter ?»

3 Toutefois, à l'époque, la présence marocaine était encore supérieure à l'albanaise.

4 Aux Marocains ont été octroyés 1500 visas en 1998 et 1999 ; 3000 visas, en 2000 et 2001 ; 2000 visas, en 2002 ; 600 visas en 2003 et 3000 visas, en 2004 et 2005.

devenue de plus en plus difficile.

Parallèlement, on a assisté à un progressif processus de stabilisation des Marocains. Une enquête réalisée par la Caritas à la fin des années 90 mettait en exergue qu'à l'époque ce phénomène était déjà en action. Si l'on considère la durée du séjour, en 1999, presque 14% des Marocains étaient présents en Italie depuis 5 ans et 15% depuis 10 ans. Le groupe marocain apparaissait le plus stable, suivi par les étrangers en provenance des Etats-Unis, de Tunisie, d'Allemagne. Par ailleurs, au cours des années, le nombre d'acquisitions de la nationalité italienne a progressivement augmenté. En 2006, la naturalisation (par mariage⁵ et/ou résidence) des Marocains a représenté plus de 9% du total des acquisitions totales de la nationalité italienne de la part des étrangers. Sur un total de 5615 naturalisés, 1615 étaient des Marocains et la majorité est devenue italienne par résidence,

indicateur du lien qui s'est désormais établi entre le Maroc et l'Italie. Deux autres indicateurs confirment le processus de stabilisation en cours: l'augmentation du nombre des mineurs et de la présence féminine. Pour ce qui concerne la présence des mineurs, il est difficile d'accéder à des données fiables. Néanmoins, déjà en 2001, la Caritas soulignait que les mineurs nord-africains représentaient 28% du total des mineurs étrangers, le pourcentage le plus élevé parmi cette catégorie. Pour ce qui concerne les femmes, il faut souligner qu'en 1997, les Marocaines représentaient seulement presque 23% du total; en 2002, elles étaient plus de 31% et en 2007, plus de 40%.⁷

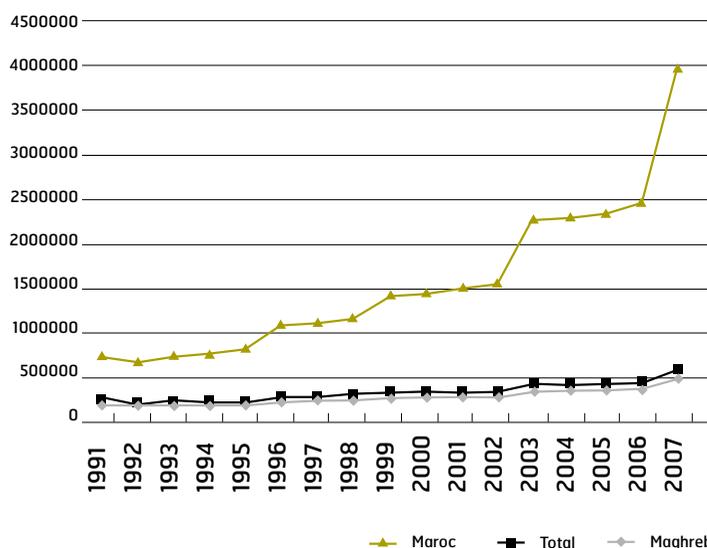
UNE PRÉSENCE ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉE

La présence marocaine s'est désormais enracinée dans le contexte socioéconomique et démographique italien. Elle est caractérisée par

une dispersion sur le territoire, une tendance à la stabilisation, une diversification des régions de provenance et du type d'activité exercée. Pour saisir les dynamiques de cette insertion, il faut tenir compte de la progressive complexification des flux migratoires contemporains, devenus de plus en plus multifformes et articulés, et considérer le rapport existant entre internationalisation, segmentation du marché du travail et immigration dans les pays de la Méditerranée. Selon le dernier recensement italien, la présence de la force de travail étrangère est devenue essentielle pour le fonctionnement de l'économie italienne: les étrangers ont un taux d'occupation supérieur à celui des autochtones et ils se retrouvent aussi bien dans des secteurs garantis qu'informels. Toutefois, le fait immigratoire se présente comme un «paradoxe» dans le contexte économique italien, notamment à cause de la coexistence de l'immigration avec l'émigration, ainsi que du chômage avec l'immigration. En effet, les migrations en direction de l'Italie (mais également vers l'Espagne, le Portugal et la Grèce) ont suivi une logique différente de celle «classique». L'arrivée des migrants a répondu à une demande générée notamment par les secteurs des services, de l'agriculture et du bâtiment.

Certains auteurs italiens soulignent que la clef de lecture de ce «paradoxe» réside dans une articulation spécifique entre spécialisation «ethno-économique» et différents facteurs d'ordre socioculturel. En situation migratoire, les immigrés acceptent des tâches que les autochtones ne veulent plus accomplir et ils s'insèrent dans des segments du marché du travail où il n'existe plus

ÉVOLUTION DE LA POPULATION D'ORIGINE MAROCAINE PAR RAPPORT À LA POPULATION GÉNÉRALE



L'EMPRUNTEUR DU TREMLIN ASSOCIATIF

Par Fadma AIT MOUS

En 2002, Fatiha arrive en Italie, en Lombardie. Après son divorce, elle a fait le choix de l'émigration, une opportunité pour améliorer sa situation et garantir un avenir meilleur à ses deux enfants. Née à Rabat, où elle a suivi toute sa scolarité, elle y a travaillé comme enseignante, pendant une dizaine d'années.

REPARTIR À ZÉRO ET TRAVAILLER DUR

Fatiha a un avantage certain : son niveau d'instruction et son savoir-faire pédagogique. Mais au départ, elle doit mettre de côté ces atouts et accepter de repartir à zéro, de faire un travail manuel, un métier que les autochtones ne veulent pas ou ont du mal à exercer, à cause de la grosse charge de travail qu'il implique. La langue lui faisant défaut, elle se doit de « courir et courir fort, pour l'apprendre ».

Elle commence à travailler comme femme de ménage, ensuite comme serveuse, avant de devenir ouvrière dans une usine de fabrication de chocolat. Tout en travaillant d'arrache-pied, elle cherche toujours d'autres opportunités : « Je travaille et j'observe, comme tous les immigrés ». Ténacité et patience sont des valeurs que tout migrant connaît dans son itinéraire, il « faut se battre et ne pas céder devant les obstacles car, à force de se battre, on peut y arriver ».

LA MÉDIATION CULTURELLE, VOIE DE SALUT

Ayant assimilé que l'intégration ne s'octroie pas mais s'acquiert, et déplorant un déficit de communication, aussi bien de la part des institutions de son pays d'origine que de celui d'accueil, Fatiha suit une formation en médiation culturelle qui lui permet de mieux parfaire ses connaissances de la langue et la culture italiennes. Son diplôme en main, elle devient alors médiatrice culturelle et travaille avec les jeunes dans les écoles et les collèges, afin de leur faire connaître les deux cultures, l'italienne et la marocaine. Son but : œuvrer, parmi les jeunes, pour la coexistence et le rapprochement entre les deux communautés.

Ce travail de proximité lui permet de réactiver ses acquis pédagogiques et de se faire un nom. Désormais bien installée et bien intégrée, et remarquant le manque d'associations dans « sa ville » d'adoption, elle décide, avec l'appui de ses réseaux italiens, de créer une association italo-marocaine d'aide à l'intégration, qui fournit aide juridique et cours de langues aux Marocains mais qui a aussi pour vocation de défendre les principes de coexistence et de rapprochement entre les cultures.

FACILITER LA VIE DES AUTRES MIGRANTS

En clair, cela veut dire faire le pont entre l'administration italienne et les migrants marocains ; redorer l'image de la culture marocaine ; faciliter l'intégration sociale, économique et politique des Marocains en Italie ; quelques objectifs pour lesquels œuvrent, en Italie et ailleurs, ce type d'association où la figure du migrant acteur associatif est révélatrice de l'évolution de l'immigration marocaine. En outre, le souci du développement du pays d'origine ou du transfert du savoir-faire acquis, reste récurrent pour ces acteurs associatifs. C'est ainsi que des associations œuvrent pour le développement de la région natale du migrant, ou encore en s'appropriant la problématique du co-développement.

Fatiha est devenue un personnage public dans sa ville adoptive. Elle a désormais un « poids » et un « rôle ». Au-delà de son travail de médiation culturelle, c'est une véritable intermédiation qu'elle accomplit dans l'entre-deux.

d'offre de la part de la main-d'œuvre locale (comme par exemple dans l'agriculture). De ce fait, malgré le haut taux de chômage, certains secteurs continuent à générer une demande spécifique adressée à une force de travail encore plus précaire et flexible que celle locale. Sur le « choix » des migrants pèseraient également des éléments culturels comme l'expérience du travail précédent, les compétences acquises, les « habitudes traditionnelles », le sexe et la religion, qui guident un projet migratoire souvent vécu comme provisoire. La présence marocaine en Italie interroge cette lecture culturaliste qui relie appartenance ethnique et segmentation du travail.⁸

Les Marocains se distribuent différemment sur le territoire italien et ils se sont stabilisés notamment dans les régions du Nord du pays, où se concentrent plus de 30% du total des immigrés en Italie. D'une manière plus précise : 15,6% des Marocains sont établis au nord-ouest de l'Italie et 17,4 au nord-est ; 10,1% au centre, 9% au sud, 5,9% dans les Iles. Les Marocains



5 A ce propos, il faut souligner que le taux d'homogamie est élevé : plus de 90% des Marocains qui vivent en Italie se marient entre eux.

6 En Italie, les mineurs étrangers ne possèdent pas de carte de séjour individuelle et sont enregistrés sur celle des parents. Par ailleurs, même s'ils sont nés en Italie, seule la naturalisation leur permet d'accéder à la nationalité italienne.

7 Néanmoins, selon l'Istat, le taux d'occupation des femmes marocaines (26,4% contre plus de 82% des hommes) reste le plus bas parmi les femmes étrangères présentes en Italie. Le stéréotype de la femme maghrébine qui ne travaille pas est très répandu. La plupart des études réalisées en Italie sur les femmes marocaines analysent l'incidence de leur appartenance religieuse. De notre point de vue, pour approfondir cette problématique, il faudrait considérer comment se croisent les stratégies d'insertion dans le monde du travail régional italien et le niveau de scolarisation des Marocaines.

8 Par exemple, certaines activités exercées par les Marocains, tel que le commerce urbain stable ou itinérant, ne sont pas substitutives par rapport aux activités exercées par les autochtones.

vivent donc surtout dans les régions économiques les plus dynamiques de l'Italie où ils contribuent au maintien et au développement du tissu économique.

En outre, comme le mettent en exergue les données (tableau 2), la position socioéconomique des Marocains répond à la spécificité du contexte économique italien et ils se distribuent dans les différents secteurs d'activité, en s'adaptant aux tendances régionales. En suivant les opportunités offertes localement, ils s'insèrent notamment dans les secteurs du bâtiment (plus de 32%) et celui de l'industrie (un peu plus de 20%). Dans ce cas, comme pour de nombreux immigrés, ils sont occupés dans de petites, voire de très petites, entreprises familiales notamment du centre et du nord du pays. L'insertion dans les secteurs des services, de l'agriculture et du commerce est, par contre, plus dispersée sur le territoire italien.

Il faut toutefois observer la présence entrepreneuriale des Marocains car ils recouvrent un rôle décisif dans ce secteur. Comme nous l'avons souligné, «le Marocain» représente encore aujourd'hui dans l'imaginaire collectif italien le vendeur ambulant, auquel, avec le temps, s'est ajoutée la figure du Sénégalais. Par ailleurs, il est vrai que la présence marocaine dans ce secteur représente un peu moins de 5% du total du groupe marocain, mais son importance émerge si l'on regarde les autres groupes étrangers. En 2008, selon une recherche réalisée par la Fondazione Ethnoland, en collaboration avec le Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes sur les Immigrati imprenditori in Italia (Edizioni Edos), les Marocains ont créé 27 952 entreprises en Italie, soit 14,3% du total des entreprises

	Nb total d'entreprises	Commerce	Bâtiment
Piémont	5115	3105	1173
Lombardie	4412	2158	1356
Vénétie	2326	1335	524
EmilieRomagne	2958	1205	1045
Toscane	2029	1124	754

LA PRÉSENCE MAROCAINE EST ENRACINÉE DANS LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE ITALIEN

chez les étrangers. A ce propos, il faut observer que par rapport à l'année 2003, ce nombre est en augmentation de plus de 27% et que 18 873 entreprises, soit 67,5%, sont en effet liées au commerce. Ces activités commerciales sont différenciées par forme et par produits commercialisés (commerce stable ou itinérant ; vente de produits pour le groupe national d'origine ou produits de consommation de base) mais également par région. Par exemple, dans la région de Naples, encore aujourd'hui, de nombreux Marocains circulent avec des poussettes transformées en des sortes d'étalages ambulants, afin de vendre habits, ustensiles et objets d'utilité diverse et, comme les Sénégalais, en été, ils se déplacent sur les plages italiennes pour vendre vêtements et différents objets pour la mer.⁹

Le tissu économique régional italien influence donc les formes entrepreneuriales marocaines, comme le montre la mise en relation du nombre d'entreprises créées par les Marocains dans les secteurs du bâtiment et du commerce (voir tableau ci-dessus).

En revanche, la situation dans les régions du Sud : dans le Latium, sur

un total de 1885 entreprises, 1656 sont des commerces et seulement 41 des entreprises de maçonnerie ; en Campanie, sur 1320, 1294 exercent dans le commerce et seulement 4 dans le bâtiment ; en Calabre, de la même façon, sur 2373, 2354 exercent dans le commerce et seulement 2 dans le bâtiment.

Cette diversité de distribution des activités entrepreneuriales marocaines permet de souligner que la segmentation du marché du travail et la différente distribution des Marocains sur le territoire italien suit les différentes formes d'insertion économique existant entre le sud et le nord du pays. En même temps, elle ouvre une série de questions qui, pour l'instant, demeurent inexplorées. Comment s'articule la hiérarchisation entre travail garanti et informel, selon les diverses régions ? Comment prennent forme les parcours résidentiels et économiques internes à l'Italie ? Comment se structurent les passages d'un secteur économique à l'autre ? Une étude dédiée à ces questions mériterait d'être menée pour y voir plus clair. ■

⁹ En outre, notamment dans le sud du pays, ils passent du secteur primaire au commerce et vice-versa, selon les saisons.

ENTRE DISCRIMINATION, ET OPPORTUNITÉS

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LA BELGIQUE EST UN GROS FOYER D'IMMIGRATION MAROCAINE. LA SECONDE GÉNÉRATION, DE NATIONALITÉ BELGE, CERTES, MAIS PEU DIPLOMÉE, DANS UN MARCHÉ DU TRAVAIL FORTEMENT CONCURRENTIEL ET RACISTE, A BEAUCOUP PLUS DE MAL À S'INTÉGRER ÉCONOMIQUEMENT.

Par Andrea Réa, Sociologue, Université libre de Bruxelles
Synthèse : Laetitia Grotti, journaliste CESEM-HEM

Comme dans plusieurs pays européens, l'immigration marocaine date du début des années soixante. Le Maroc devient alors un bassin de recrutement de la main-d'œuvre étrangère et conclut des accords bilatéraux dans le cadre d'une politique d'immigration ordonnée¹. Cette immigration de main-d'œuvre peu qualifiée et masculine vient soutenir la croissance économique importante que connaît alors la Belgique et le besoin de travailleurs dans les secteurs secondaires de l'économie (mines, métallurgie, transport, chimie, construction, etc.). Une grande partie des travailleurs marocains de Belgique provient du Rif (80%) et s'installe, fait nouveau en Belgique, dans les centres urbains comme Bruxelles² (qui concentre 45% de la migration marocaine de Belgique) et Anvers.

DU REGROUPEMENT FAMILIAL, AUX ÉMEUTES URBAINES

Avec l'arrêt de l'immigration en 1974, une immigration familiale importante a lieu et conduit à une fixation durable des migrants marocains dans des concentrations territoriales fortes. Les années 80, qui se caractérisent par un racisme important visant

ÊTRE JEUNE À BRUXELLES, C'EST ÊTRE ISSU DE L'IMMIGRATION MAROCAINE (OU TURQUE)



prioritairement les immigrés marocains, voient aussi l'émergence d'une deuxième génération. Le taux élevé de fécondité³ de cette population permet à certaines villes de connaître des structures des âges plus jeunes, et tout particulièrement à Bruxelles et à Anvers (cf. carte 2). Ainsi, être jeune aujourd'hui à Bruxelles, c'est être issu de l'immigration marocaine (ou turque). Reste que cette population ne se distribue pas de manière aléatoire, elle est concentrée encore une fois dans les quartiers essentiellement marocains⁴.

L'importance du racisme quotidien subi par les jeunes, du fait essentiellement de la police, conduit



SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES JEUNES MAROCAINS SONT EN CONCURRENCE DÉFAVORABLE AVEC CEUX DES PAYS DE L'EST

à l'explosion d'émeutes urbaines en 1991, 1995 et 1997 à Bruxelles. Les principaux acteurs de ces révoltes spontanées sont des jeunes issus de l'immigration marocaine. Alors naît une véritable politique d'intégration qui vise, d'une part, à favoriser l'acquisition de la nationalité belge et d'autre part, à lutter contre les désavantages sociaux dont souffre cette population.

L'OUVRIER, LE SALARIÉ ET LA FEMME AU MÉNAGE

Dans les années 60-70, la présence marocaine en Belgique s'est structurée autour de deux éléments qui perdurent dans le temps (même s'ils sont moins forts que dans les années 60) : d'une part, son inscription

dans le monde industriel et salarial⁵ et d'autre part sa concentration territoriale. Alors que l'identité de travailleur a été la définition même de l'immigré marocain, celle du demandeur d'emploi caractérise celle de ses enfants, et singulièrement des garçons. Les taux de chômage des jeunes issus de l'immigration marocaine sont très importants. L'inscription des descendants de migrants marocains sur le marché de l'emploi est largement déterminée par une ethno-stratification - l'idée qu'il y a des concentrations sur la base de l'appartenance ethnique dans certains secteurs - et par un fort taux de chômage. Un autre élément de différenciation forte, réside dans le taux d'activité des femmes de l'immigration marocaine. Avec un

taux d'activité de 32%, c'est le plus bas de toutes les migrations, alors que le taux d'activité des femmes en Belgique en général est de 60% - il est de l'ordre de 70% pour les Belges et de 40% pour les femmes turques. L'un des changements les plus importants observé au niveau générationnel est l'apparition des femmes issues de l'immigration marocaine sur le marché du travail (cf. légendes des cartes et tableaux).

LE CHÔMAGE MASSIF DES JEUNES

Le fort taux de chômage trouve sa source dans au moins trois processus. Le premier est celui du décalage entre les vagues migratoires et les cycles économiques. Le deuxième tient à une moindre réussite scolaire que les jeunes Belges ou les deuxièmes générations de l'Europe du Sud et de l'Est. Ainsi, ces jeunes sont en concurrence avec les nouveaux Marocains (en particulier les étudiants étrangers marocains) qui vont rester car ils n'ont pas envie de retourner au Maroc et avec les immigrés venant des pays de l'Est car ils sont en général surdiplômés, multilingues et jouissent dans l'imaginaire paneuropéen d'une image moins négative. A cela s'ajoute la moindre réussite scolaire. A Bruxelles, 40% de la population marocaine au chômage n'a même pas un titre scolaire, cela veut donc dire que l'école produit de l'échec de manière structurelle⁶. De fait, le système privilégie l'orientation à un moment donné vers l'enseignement technique et professionnel qui connaît un taux d'abandon très important et qui constitue d'une certaine manière une voie de garage. De nombreux jeunes font encore du tournage sur des tours des années 60 et 70 et ne pourront jamais travailler à cause du



retard des établissements scolaires par rapport à la technique et la technologie des entreprises.

Par ailleurs, il faut savoir qu'en

Belgique, on est dans un système de concurrence, de compétition entre les écoles dites blanches et les écoles dites noires, c'est-à-dire des écoles d'immigrés (même s'ils sont Belges depuis leur naissance, on va les qualifier d'immigrés). L'école fonctionne ainsi comme un quasi marché dans la mesure où certaines préparent davantage à des études universitaires et supérieures et d'autres n'y préparent pas⁷.

La troisième caractéristique, qui joue un rôle considérable actuellement, est la discrimination ethnique et raciale, vécue par ces jeunes qui, bien que devenus Belges, n'en sont pas moins discriminés. Récemment, une enquête du bureau international du travail, basée sur le testing⁸, a permis d'observer plus de 30% de discrimination à partir du moment où c'est le Marocain qui prend contact et ce, dès le 1er rapport - car on a observé qu'il y a trois moments: celui où l'on téléphone, celui où l'on a le RDV et celui où l'on a la réponse. Or, la première frontière est celle du coup de téléphone. Il suffit de dire son nom pour que ce soit «foutu». Cette présentation n'a rien d'une lecture misérabiliste de l'immigration, elle consiste en une image réaliste de la situation d'une partie importante des descendants de migrants marocains.

L'INTÉGRATION, SECTEUR PAR SECTEUR

Lorsque cette population d'immigrés travaille, elle est majoritairement défavorisée. Pour les hommes, on peut noter une concentration dans les services aux entreprises, en particulier dans un secteur qui absorbe aujourd'hui énormément de travailleurs issus de l'immigration, surtout de la 2ème génération, l'intérim et le nettoyage industriel (18%, alors que la moyenne équivaut

à 7%). En revanche, ils sont moins nombreux dans le bâtiment qui était pourtant l'un des secteurs



1 Le Maroc signe juste après son Indépendance 4 conventions bilatérales : en 63 avec la France et l'Allemagne, en 64 avec les Pays-Bas et la Belgique.

2 Pour expliquer cet effet de concentration, il faut savoir que Bruxelles est une région composée de 19 municipalités. Historiquement, il y a une coupure entre le sud-est de la ville, qui est riche, et le nord-ouest qui est pauvre. Entre les deux, il y a un canal qui est le lieu d'implantation industrielle de la ville (jusqu'en 1971, Bruxelles était la première ville industrielle de Belgique). Selon des données qui datent de 2001, on s'aperçoit que la population marocaine est excessivement concentrée autour du canal, mais si on reprenait les cartes des années 70, on aurait exactement la même chose. Fondamentalement, cette population s'est fixée sur place et a été peu mobile dans la ville, ce qui aura des conséquences sur d'autres éléments.

3 Aujourd'hui, il y a près de 200 000 Marocains en Belgique, y compris les 2ème et 3ème générations.

4 On ne parle pas de ghetto en tant que tel, il n'y a pas une unité statistique où il n'y aurait qu'une nationalité, c'est toujours mélangé. Ainsi, les quartiers de l'immigration marocaine étaient ceux des anciennes immigrations italienne et espagnole.

5 Ce qui est un des éléments centraux de cette ancienne immigration ordonnée des années 60 qui permet aux salariés d'avoir les mêmes droits, pas uniquement au niveau du salaire mais aussi du salaire indirect, notamment en ce qui concerne la question des pensions.

6 On a travaillé sur les données des performances scolaires dans la comparaison internationale, quand on prend le taux de performance scolaire des autochtones, en communauté française et flamande, (la seconde ayant des taux nettement supérieurs à la 1ère), on voit bien que chez les jeunes issus du Maghreb (en Belgique essentiellement le Maroc, les deux autres représentent peu de personnes) on est relativement en dessous du niveau de la population autochtone et aussi d'autres populations, notamment celles issues de l'immigration européenne.

7 Etant enseignant en 1er bachelier de sciences économiques où il y a beaucoup d'étudiants d'origine marocaine, j'ai fait un comptage sur la base patronymique (ce qui n'est pas très technique). Ils sont 50% en 1ère année et 10% en deuxième année. Ce sont donc les premiers à être liquidés parce qu'ils n'ont pas le niveau en maths pour pouvoir suivre la 1ère année, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas été correctement formés préalablement. On voit bien que la compétition sur le marché scolaire contribue quelque part à réduire leur potentialité.

8 Deux personnes répondent successivement à une annonce en téléphonant, l'un est belge, l'autre marocain, en demandant s'ils peuvent postuler. Ils ont tous deux le même type de diplôme, le même sexe et donc le même niveau au départ.

LORSQUE CETTE POPULATION D'IMMIGRÉS TRAVAILLE, ELLE EST MAJORITAIREMENT DÉFAVORISÉE



LE POURCENTAGE D'EMPLOI DES MAROCAINS PAR SECTEUR

Hommes	Secteurs	Bruxelles				
		Total*	Alloctones**	Marocains	Turcs	PI
	Services aux entreprises, intérim/nettoyage industriel	15,4	17,79	26,95	31,76	21,9
	Services publics,défense sécurité, justice	8,23	8,58	0,2	0	1,5
	Bâtiment	6,26	5,98	12,59	21,96	4,1
	Commerce (gros & detail)	13,92	11,37	9,04	7,16	14,08
	Horeca*	5,75	11,44	12,76	7,03	11,61
	Enseignement	6,04	5,28	1,62	0,86	3,62
	Soins santé-services sociaux	3,35	5,11	3,16	1,3	3,42
Femmes	Services aux entreprises, intérim/nettoyage industriel	16,33	22,72	42,29	73,33	27,74
	Enseignement	13,01	9,54	3	0,65	6,4
	Soins santé-services sociaux	13,68	15,65	21,32	3,29	9,9
	Commerce	14,18	14,64	8,03	4,77	12,91
	Services publics,défense sécurité, justice	6,16	5,16	1,23	0,74	3,89
	Horeca*	7,89	7,91	10,73	4,77	8,98

* Hôtels, restaurants, cafés

**Alloctones : d'origine étrangère

traditionnels d'embauche des travailleurs Marocains. L'autre secteur où ils sont présents est celui qu'on appelle Horeca (hôtels-restaurants-café). Ce qui est vraiment important, c'est qu'on ne les trouve absolument pas dans l'enseignement et dans les services publics qui sont deux secteurs essentiels de l'embauche. Cela signifie qu'ils sont exclus d'une partie importante du marché du travail.

Pour les femmes, et là, c'est très classique, on va les retrouver dans

deux secteurs : les services aux entreprises et le nettoyage industriel et l'Horeca. Là aussi, elles sont très peu dans l'enseignement et les services publics. Le secteur qui embauche le plus aujourd'hui en Belgique est le nettoyage industriel. On a fait une recherche de manière comparée en Europe, qui conduit à voir un certain nombre de jeunes complètement déclassés par rapport à leur diplôme. Ce sont parfois des diplômés de l'enseignement supérieur qui, ne trouvant pas d'emploi,

travaillent à faire du nettoyage dans les entreprises, en particulier les deux grosses entreprises internationales qui travaillent pour la commission européenne.

A Bruxelles, ce qui me semble intéressant de constater, c'est qu'ils sont sous-représentés dans le commerce, alors que c'est un secteur où on pourrait les retrouver pour des raisons de liens à développer ou à maintenir avec le Maroc. C'est exactement la même chose pour les

femmes. En revanche, on les retrouve dans un autre secteur qui absorbe de plus en plus de nouveaux migrants : les soins de santé, dans les hôpitaux.

LA PROMOTION ÉCONOMIQUE PAR LA POLITIQUE ET LA CULTURE

Cependant, dans cette immigration marocaine, se profile tout de même la production d'élites, l'émergence d'une nouvelle classe moyenne. On parle d'une «welfare class». Elle n'a pas fait l'objet d'une investigation systématique. Certaines de ces élites

sont plus connues que d'autres. La plus étudiée est celle produite par l'espace politique. De nombreuses personnes issues de l'immigration marocaine sont des élus locaux, régionaux et fédéraux.

Ainsi, en 2003, on dénombre, au sein de la chambre des représentants, cinq personnes issues de l'immigration et six au sénat, qui sont majoritairement marocaines. Au niveau régional, c'est encore plus net : des 89 élus issus de l'immigration, 27 sont de l'immigration marocaine. Si on prend le Parti socialiste (c'est exceptionnel et ne se verra plus cette année aux

élections), sur 25 élus, 15 sont issus de l'immigration dont 12 de l'immigration marocaine.

La politique serait presque le seul domaine où existe une discrimination positive envers cette communauté. La Belgique, et plus particulièrement Bruxelles, connaît une situation exceptionnelle en Europe avec une très forte représentation politique d'élus issus de l'immigration marocaine. A Bruxelles, on dénombre ainsi 90 élus issus de l'immigration au niveau local, 15 adjoints au maire. On peut parler d'une véritable représentation politique. Il ne s'agit plus simplement de «l'Arabe de service».

L'autre domaine concerne les arts et la culture. Dans ce secteur aussi de nombreuses personnes, surtout des femmes, grâce à leur scolarité en moyenne meilleure que celle des garçons, réussissent à se frayer un chemin. Le troisième, économique, est beaucoup moins étudié. Les travaux sur l'entrepreneuriat sont pratiquement inexistant, faisant ainsi croire qu'il n'y a pas d'initiatives économiques. L'activité concerne surtout les secteurs classiques des premières vagues migratoires: nourriture, petit commerce. Néanmoins, il existe aussi des places marchandes, comme la rue du Brabant à Bruxelles qui met en lien l'économie en Belgique et au Maroc. Les opportunités existent au sein de cette population qui subit encore fortement la discrimination ethnique. De ce point de vue, la situation des garçons est particulièrement préoccupante. La capacité des nouvelles classes moyennes à pouvoir constituer un pôle de référence est nécessaire pour soutenir la croyance en des figures positives de la réussite dans les quartiers les plus défavorisés. ■

DE NOMBREUSES PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE SONT DES ÉLUS, LOCAUX, RÉGIONAUX ET FÉDÉRAUX



LE PROMU PAR LA POLITIQUE

Par Maud Brasseur
Chercheuse, CESEM

H. arrive dans les années 80 en Belgique, après son bac, pour accomplir des études supérieures. Son diplôme d'ingénieur obtenu, commence pour lui un long parcours pour se faire une situation à la hauteur de ses aspirations.

DIFFICILE ASCENSION

Confronté à la réalité de la discrimination raciale, il «traque» quotidiennement agence pour l'emploi et boîtes d'intérim, « pour que mon dossier ne reste pas en dessous », commente-t-il. Il ira jusqu'à faire le ménage dans des entreprises qui travaillent dans son domaine, alimentant ce phénomène de déclassement que connaissent tous les groupes discriminés d'une société, femmes et immigrés en premier lieu, en gardant toujours l'espoir tenace, sans résignation : «J'ai gardé confiance en moi : un jour je serai manager».

A force de ruse et d'obstination, il obtient un jour un poste de technicien (l'annonce, qu'il avait arrachée du panneau d'affichage de l'agence pour l'emploi pour diminuer la concurrence, proposait un poste d'ingénieur). Il développe ses compétences quelques années au service de cette entreprise, puis dans d'autres. Le palier ainsi franchi pourrait paraître dérisoire, mais H. rappelle que dans les années 90, il est très difficile pour un Maghrébin d'avoir une fonction en dehors de celle d'ouvrier. Désormais pourtant, il accède à des postes proches de son niveau de qualification, gravit lentement les échelons pour enfin accéder à un poste à la hauteur de ses compétences, en acceptant de lourdes

charges de travail car « un ingénieur immigré, c'est comme une femme. A compétence égale, il doit faire deux fois le travail d'un masculin belge». Malgré une certaine ascension dans une entreprise qui le juge globalement, dit-il, sur ses résultats plus que sur son prénom, le sentiment persiste qu'il ne parvient pas à obtenir le poste de directeur auquel il aspire fortement, car «même si je gère des millions, ce sentiment de supériorité d'être belge, ça ressort toujours».

VOIE POLITIQUE ET MOTIVATION INDIVIDUELLE

Il décide alors de monter sa propre entreprise de gestion patrimoniale. Après le récit de cette série d'humiliations identitaires et professionnelles, où le travail et la persévérance, qu'il valorise fortement, semblent pourtant relativement peu payants au regard des sacrifices et des efforts accomplis pendant de longues années, H. nous apprend qu'il a «d'autres facettes», qui semblent autrement plus décisives en terme d'ascension sociale. En 1996, il entre dans un groupe politique. Il devient rapidement conseiller municipal puis administrateur dans le cercle intercommunal (la communauté de communes belge). Ce qui semble d'abord restaurer son image, après les nombreuses blessures identitaires : prouver qu'un Marocain peut assumer des responsabilités, en finir avec l'image de l'immigré chômeur, du «laveur de vitres» auquel il se sent sans cesse associé. H. est également engagé dans une action associative étroitement liée à son activité entrepreneuriale : président d'un club de

chefs d'entreprise, vice-président d'une fédération d'entreprises. Il est aussi engagé dans la création d'un syndicat d'entreprises.

Ses motivations ? «Ce n'est pas seulement pour agir pour les immigrés, qui sont moins de 15% dans la commune où j'habite, mais également, indirectement, pour m'appuyer moi-même... je suis chef d'entreprise, je dois développer mon commerce». Son engagement politique est étroitement lié à un désir de réussite individuelle. Dès lors, on comprend que les reproches des socialistes devant son engagement libéral sont totalement hors de propos, et notre homme l'explique d'ailleurs comme une volonté de le renvoyer à une condition marocaine par essence prolétaire dont il veut à tout prix s'écarter. L'engagement en faveur de la communauté marocaine semble une préoccupation annexe. «On doit réussir individuellement pour pouvoir aider les autres ensuite», argue-t-il. Le passage de H. en politique fait nettement évoluer sa position sociale. De l'homme qui subit les réalités structurelles fortement discriminantes de la société dans laquelle il évolue, il devient un homme qui intègre des structures qui agissent, initient, sont «forces de proposition» : l'accès aux réseaux, décisif («en Europe une grosse partie du business se fait en réseau », précise-t-il), l'entrée «dans ce monde-là», inaccessible par la seule voie du travail et de la persévérance, passe pour lui par ce monde politique dont on a trop tendance à négliger le poids dans la conduite des affaires économiques. Il semble pourtant, au vu de ce parcours, que cet engagement politique soit un mode efficace d'insertion et d'ascension sociale.

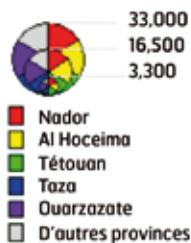
ENTRE CHÔMEURS ET ENTREPRENEURS

MOINS INSTRUITS QUE LES AUTRES CONTINGENTS DE L'IMMIGRATION ET LES NATIFS, PLUS PROLIFIQUES, LES MAROCAINS DES PAYS-BAS ONT DANS L'ENSEMBLE PLUS DE MAL À TROUVER LEUR PLACE DANS LE MONDE DU TRAVAIL. POURTANT, CHEZ EUX AUSSI, LA FIBRE ENTREPRENEURIALE SE DÉVELOPPE.

Nadia Bouras,
Université de Leiden

Avec 342 000 ressortissants résidant officiellement aux Pays-Bas, la communauté marocaine est le quatrième plus grand groupe d'immigrants dans ce pays (tableau). Leur migration aux Pays-Bas a commencé au début des années 1960. Étant donné la croissance économique rapide de l'après-guerre dans ce pays et le manque croissant de main-d'œuvre semi-qualifiée et non-qualifiée, les travailleurs migrants ont d'abord été activement recrutés en Italie, en Espagne, au Portugal, en Yougoslavie et en Grèce, mais, à partir de la moitié des années 60, la plupart des immigrants sont venus du Maroc et de Turquie. Le gouvernement néerlandais a formalisé les pratiques de recrutement avec le Maroc en 1969. La plupart des Marocains avaient pourtant commencé leur propre migration, souvent aidés et

LIENS ENTRE LA VILLE D'ORIGINE ET LA DESTINATION



Source : Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute.

encouragés par des membres de leur famille et par des amis déjà installés aux Pays-Bas. Entre 1960 et 1971, cette immigration marocaine était principalement masculine.

DU PROVISOIRE AU DÉFINITIF

L'État néerlandais, l'État marocain, et les immigrés marocains eux-mêmes, s'attendaient à ce que cette migration soit temporaire. Cependant, pendant les années 70, elle s'est muée en une installation permanente de ces «travailleurs-invités» et de leurs familles. Ce changement a principalement été dû à l'évolution des contextes économiques et politiques qui se sont opérés en Europe et au Maroc. La récession économique, les restrictions concernant l'immigration des ouvriers aux Pays-Bas et l'instabilité politique au Maroc ont amené les immigrés à remettre en question leur retour au pays. Bien que les autorités néerlandaises aient appelé à l'arrêt du recrutement, l'immigration marocaine a continué pendant les années 70, sous la forme du regroupement familial, et plus tard, dans les années 80 et suivantes, par la formation de familles. Cette réunification familiale de grande envergure explique l'installation aux Pays-Bas d'un plus grand nombre de Marocaines, ce qui a graduellement contribué à rééquilibrer le sex-ratio. Actuellement, un peu plus de la moitié (51%) des immigrés marocains est née dans le pays d'accueil et appartient à la deuxième génération. Seulement 4% d'entre eux ont 65 ans ou plus. Le taux de fécondité des Marocaines de la première génération détermine l'augmentation en nombre de la seconde. Durant la période 1980-1995, ce taux a fortement diminué, passant d'une moyenne de 7 enfants/femme au début des années 80 à une

MOINS SCOLARISÉES QUE LES HOMMES, LES FEMMES LES RATTRAPENT PEU À PEU

moyenne de 3,5 en 1995 et de 3,2 en 2004. En comparaison avec d'autres groupes d'immigrants, la fécondité des Marocaines reste plutôt élevée.

UNE IMMIGRATION ESSENTIELLEMENT RIFAINE

La majorité de ces immigrés marocains sont originaires du Rif et donc 80% parlent une langue amazighe. Depuis la période coloniale et pendant le protectorat (1912 - 1956), cette région du Maroc tout particulièrement a vécu une période d'émigration. En général, les hommes ont émigré en France et en Espagne, pour rejoindre les armées coloniales, d'autres comme travailleurs saisonniers en France et en Algérie. D'autre part, la croissance du taux de chômage, celle du nombre d'habitants et la pénurie de nourriture résultant de mauvaises récoltes dans cette région principalement rurale et agricole, ont poussé les hommes

à chercher du travail en Europe de l'Ouest. A cause de la guerre d'Indépendance, l'Algérie n'était plus une alternative pour l'emploi.

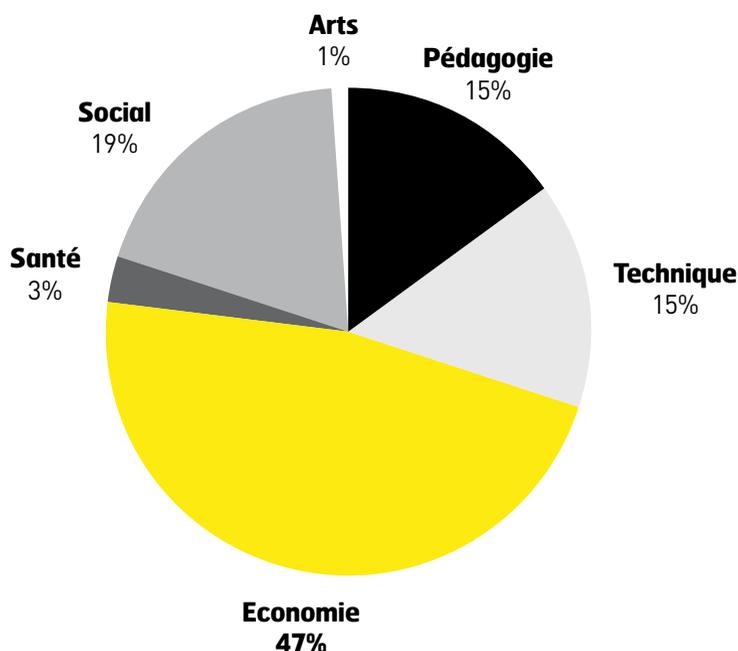
UNE POPULATION PEU SCOLARISÉE

En comparaison avec les autres groupes ethniques des Pays-Bas, le niveau d'éducation des Marocains est faible. Cependant, il s'améliore grâce à la deuxième génération qui est représentée dans l'enseignement supérieur et académique. Les Marocaines sont encore moins scolarisées que les hommes mais elles les rattrapent rapidement. Presque 40% d'entre elles appartiennent au groupe des 19-65 ans et n'ont reçu aucune éducation, ou se sont arrêtées à l'école primaire. (26% pour les hommes de la même classe d'âge). Dans un même ordre d'idées, les Marocains considérés en tant que groupe sont à la traîne en

POPULATION AUX PAYS-BAS SELON ORIGINE ETHNIQUE, 2009

		Deuxième génération Non natifs	0-19 ans	65+ ans
Population totale dont:	16 487 000		24%	15%
Néerlandais natifs	13 197 000		23%	16%
Non natifs dont:	3 290 000	49%	27%	9%
Indonésiens	385 000	68%	8%	15%
Allemands	380 000	72%	12%	31%
Turcs	378 000	48%	37%	4%
Marocains	342 000	51%	41%	4%
Surinamiens	339 000	45%	29%	5%
Antillais / Arubains	135 000	41%	35%	3%

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS MAROCAINS PAR DOMAINE DE FORMATION (2002-2003)



principalement dû au faible niveau d'éducation et à la connaissance limitée de la langue néerlandaise par les parents. Les pionniers de l'immigration marocaine, ceux qui sont arrivés pendant les années 60 et 70, avaient peu d'éducation. Avec le changement de génération, ces facteurs d'environnement social finiront par perdre de leur importance et de leur influence. En attendant, le retard dont les jeunes Marocains souffrent à l'école primaire se perpétue au secondaire. Ils sont donc surreprésentés dans les niveaux faibles de l'école secondaire. Le nombre d'entre eux qui quittent l'école sans diplôme est élevé (21%). En revanche, ceux qui arrivent à terminer leurs études secondaires réussissent aisément au supérieur et à l'université. Dans les premiers temps, c'étaient plus les hommes qui parvenaient au cycle supérieur/universitaire, mais les femmes les ont, par la suite, rattrapés, et sont même plus représentées à l'université qu'eux.

LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

En comparaison avec la population d'origine et d'autres groupes ethniques, la participation des Marocains au marché du travail est en retard. Cette situation s'explique par la représentation relativement négligeable des femmes marocaines sur le marché du travail et le nombre élevé de handicapés chez les hommes. De plus, les Marocains sont surreprésentés dans les statistiques du chômage. Au milieu des années 90, un tiers des actifs marocains était au chômage. En 2002, le taux de chômage a diminué de 10% par suite de changements économiques. Depuis, la tendance a changé au désavantage des Marocains, avec un taux qui s'est stabilisé à 22%, le

L'INTÉGRATION DES MAROCAINS AU MARCHÉ DU TRAVAIL EST PARTICULIÈREMENT EN RETARD

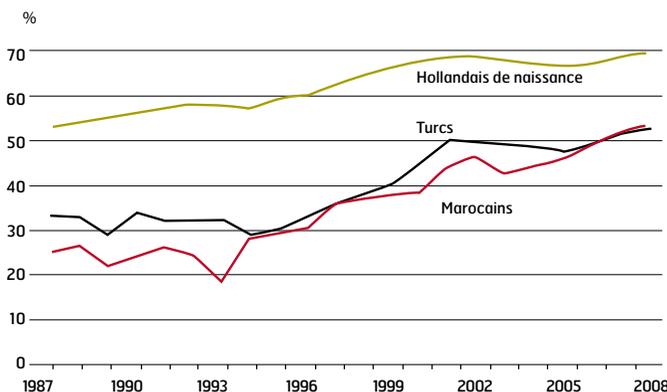
matière d'éducation, au sein de la société néerlandaise. Cette faiblesse est un legs provenant du pays d'origine. Les adolescents qui ont en partie grandi aux Pays-Bas sont plus scolarisés que leurs pairs du pays d'origine. 30% des jeunes Marocains qui appartiennent à la tranche d'âge des 20-24 ans, ne possèdent pas de diplôme, et les 37% du même groupe qui ont un diplôme ne dépassent pas le niveau faible du collège et par conséquent leurs qualifications ne

répondent pas aux requis et besoins du marché de l'emploi, ce qui les met en position défavorable. Le faible niveau d'éducation perdure à cause de la migration continue et du fait que 60 % des partenaires marocain(e)s, candidat(e)s au mariage, n'ont absolument aucun niveau scolaire.

Par ailleurs, les enfants marocains en bas âge sont inscrits tardivement à l'école primaire. Ce retard est



ÉVOLUTION DU POURCENTAGE D'EMPLOIS



Source : Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute.

plus élevé parmi tous les groupes ethniques aux Pays-Bas (5% chez les Néerlandais d'origine). Même parmi les jeunes, le taux de chômage est élevé. L'immigration des partenaires au mariage, souvent non scolarisés, et qui parlent peu le néerlandais, a un impact négatif.

La faible participation au marché de l'emploi et les taux de chômage élevés sont responsables du nombre élevé de Marocains dépendant de l'aide sociale. En 2003, 29% de la tranche d'âge des 15-64 ans recevaient une aide sociale. Si l'on prend en compte le fait que l'aide sociale est attribuée à part et si l'on considère les niveaux

bas de qualification, à catégorie socioprofessionnelle égale, le revenu moyen par ménage ne représente que 85% du revenu des ménages d'origine néerlandaise.

En revanche, on peut noter une croissance considérable de l'esprit d'entrepreneuriat chez les Marocains. Depuis 1986, le nombre de Marocains entrepreneurs s'est multiplié par cinq, mais, à cause du retard pris au démarrage, le nombre actuel d'entreprises appartenant à cette catégorie de population reste encore modeste. La première génération des Marocains aux Pays-Bas est souvent active dans le domaine de la vente au détail et dans la restauration.

La deuxième génération l'est principalement dans les domaines du conseil et des logiciels. Les raisons qui les poussent à entreprendre ne diffèrent pas de celles avancées par les Néerlandais d'origine : se réaliser, profiter des opportunités du marché, devenir indépendant et utiliser ses talents personnels ! ■

POPULATION D'ORIGINE MAROCAINE ET ALLOCHTONE
PAR GÉNÉRATION (1999-2004)

Année	Population d'origine marocaine			Population allochtone*		
	1ère génération	2ème génération	Part de la 2ème génération/total	1ère génération	2ème génération	Part de la 2ème génération/total
1999	149 469	103 024	40,8	1 390 141	1 309 093	48,5
2000	152 540	109 681	41,8	1 431 122	1 344 180	48,4
2001	155 669	117 083	42,9	1 488 960	1 381 264	48,1
2002	159 605	124 519	43,8	1 547 079	1 417 870	47,8
2003	163 280	132 052	44,7	1 585 927	1 452 831	47,8
2004	166 464	139 755	45,6	1 602 730	1 452 422	48,1

Source : Centraal Bureau voor de statistiek (CBS), Voorburg/Heerlen, Statline, 26-05-2007

* D'origine étrangère

LES DISCRÈTES ÉCONOMIES DE LA MOBILITÉ

Par Michel Peraldi - Sociologue, CJB

Chaque jour, dans la plus totale discrétion, des centaines de petits transporteurs relient le Maghreb à L'Europe, spécialement le Maroc si proche, et vice versa. Trois sociétés au sommet, derrière Eurolines, la plus importante, se partagent le marché très juteux du «transport international de personnes» et sont marocaines.

AVENTURE ENTREPRENEURIALE INSONDÉE

Ce n'est là que la part émergée d'un iceberg, car il y a en réalité des milliers de camions, camionnettes, bus, qui assurent une continuité de lien vers l'Europe. Cette toile routière constitue la matérialisation la plus tangible d'une évolution majeure des dynamiques et des communautés migrantes. Les migrants des premières générations, ces ouvriers de l'ère glorieuse des usines, sont désormais établis dans les pays qui les ont accueillis. Ils y ont une partie de leur famille, des enfants, eux aussi établis. Or, on constate aujourd'hui que cet établissement, loin de tarir les liens et la relation aux pays d'origine, les a décuplés, créant une véritable économie «parallèle».

Les personnes, les marchandises, l'argent circulent désormais intensément entre les pôles des communautés séparées mais voisines. Et malgré l'absence de toute donnée statistique fiable, l'expérience nous incite à penser que cette économie

de la mobilité est aujourd'hui un secteur où les migrants investissent fortement, lorsqu'ils se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. Rien de neuf sans doute.

Les travaux des sociologues, (S. Sassen, R. Waldinger, A. Portes) nous rappellent régulièrement que, même au bas de l'échelle économique et sociale, la migration peut fort bien générer sa propre économie. Tout commence généralement par le commerce dit «ethnique», pour assurer l'approvisionnement en produits introuvables. Puis des entrepreneurs sortis du rang des premières générations prennent la main, comme on le dit dans les jeux de cartes, dans des secteurs à forte main d'œuvre migrante, lorsque des entrepreneurs locaux jettent l'éponge. Il en est ainsi dans le textile, particulièrement soumis à la pression de donneurs d'ordre très volatiles.

DES TRANSFERTS, DE MAIN À MAIN

C'est par ce jeu des «chaises musicales», que les Portoricains par exemple se sont imposés dans la confection à New York, ou qu'en Toscane les Chinois ont pris le relais des entrepreneurs italiens partis chercher des prix plus bas en Roumanie. Certes, on a vu apparaître, dans les années 80, une floraison de boucheries halal, puis une ébauche d'industrialisation de cette filière, en France notamment, portée par des entrepreneurs algériens,

marocains, tunisiens. On voit cependant peu d'entrepreneurs marocains, algériens, ni même tunisiens, prendre pied dans la filière textile ou même dans le BTP. Favorisé par le voisinage, c'est un véritable pont immatériel qui s'est créé entre les deux rives, générant sa propre économie, formelle, informelle, d'un étage semi-industriel aux «fourmis», comme ont été nommés les plus petits porteurs de ce dispositif, ceux qui n'ont qu'une valise ou des cabas pour leurs affaires. Du transport des morts à celui des vivants, des marchandises, déménagées, réaménagées, aux voitures d'occasion, à l'argent, ces fameux transferts dont la plus grande partie circule «de la main à la main».

Le problème n'est pas en réalité d'identifier ou de décrire cette économie, c'est fait régulièrement depuis plus dix ans par quelques chercheurs opiniâtres, dont je suis. Le problème est de comprendre pourquoi cette économie est toujours aussi peu reconnue, toujours aussi peu visible. La réponse est simple, banale : l'Europe a du mal à penser qu'elle a des voisins au sud, elle préfère y voir des indésirables.

Entre le soupçon qui pèse désormais sur toute mobilité du sud vers le nord, et l'indifférence aux mobilités descendantes, toute une économie est invisible parce que la trame de liens maintenus et la mobilité matérielle qui la conditionne semblent incongrues et politiquement suspects.

HISTOIRE D'UNE DISPARITION

Par Hocine Tandjaoui, écrivain et gestionnaire

C'est à la vérité une étrange chose que de voir prospérer le discours sur le «rôle économique du migrant». Depuis quelques années, pas un seul séminaire, réunion ou forum sans qu'il soit question de cette fonction, redécouverte et manifestement surestimée (mais alors ça s'appelait comment quand on mesurait la consommation du migrant, sa capacité à payer son loyer, son mandat mensuel... ?)

Ne serait-ce pas un sous-produit de la campagne mondiale dite du Jubilé sur l'aide au développement, fortement impulsée par les Anglo-saxons et qui visait «l'annulation de la dette et la justice économique» ? Ou de celle, onusienne, des Objectifs du Millénaire, pour obliger les pays les plus avancés à tenir leur engagement de consacrer 0,7% minimum de leur revenu national brut à l'aide au développement ? Ces campagnes, qui ont révélé la crise des moyens alloués à cette obligation, n'ont-elles pas conduit à rechercher d'autres sources de financement, déclenchant la série des travaux commandités (excusez du peu) par le Trésor américain, puis par la Banque mondiale. Nous apprenons alors que les remittances des migrants

sont une source de financement beaucoup plus importante que les flux de l'aide au développement, que, pour beaucoup de pays, ces ressources sont parmi les tout premiers postes de recettes, vitales pour la couverture des dépenses d'importation. Il fallait donc le constat de la crise du financement de l'aide au développement pour découvrir ces ressources transférées des pays développés vers les pays d'origine, pour réaliser que l'arrachement, l'obligation de reconstruire, d'accepter la déqualification et les métiers les moins prisés, produisent de la richesse, pardon... des flux financiers.

Dans les années 70, au tout début du reflux des messianismes révolutionnaires, Kateb Yacine écrivait ce quasi quatrain :

«Mohammed, prends ta valise,
va nous chercher des devises
pendant qu'on danse et qu'on se grise
avec Pouillon chez Moretti.»

L'Europe n'est pas en reste dans ce mouvement : puisqu'il s'agit d'une ressource abondante et quasi stable, pourquoi ne se substituerait-elle pas à l'aide publique au développement, ce qui reviendrait, pour parler clair, à affecter une ressource privée, destinée pour 90% à la consommation

des ménages, à une obligation de solidarité entre pays riches et moins riches. Ces transferts sont aussi devenus l'objet d'une concurrence acharnée entre banques, réseaux postaux, opérateurs privés, pour mettre la main sur une part de leur rémunération et capter cette population à la bancarisation incertaine, préférant souvent l'informel, car peu confiante dans les capacités de protection de son épargne par l'intermédiation. Les coûts des transferts ne baissent pas, mais les réseaux rivalisent en produits de transfert, épargne, investissement: A la longue l'indifférence a succédé une période de sollicitude désordonnée.

De l'injonction originelle du clan, de la tribu, faite aux membres les plus valides d'aller quérir du pain, d'organiser une forme familiale de secours ultime (car le prix en est élevé), nous sommes passés à la figure du migrant agent transmetteur de richesses puis à celle, actuelle, d'acteur, essentiel dans la complexité des flux financiers mondialisés, collectif aussi, abstraction parmi d'autres dans l'échange monétaire virtuel. Mondialisation donc, et disparition, parce qu'il ne reste, dans cette lecture, aucune trace de lien ou de culture. ■